

## Une soirée très... **KARAOKÉ!**

**Rafi à fond!** Le cliché résume à lui seul une soirée haute en chœurs! Les micros des chanteurs amateurs devaient laisser la place à une piste endiablée de danseurs, mais ce sont finalement les cordes vocales bien échauffées de nos artistes locaux qui ont fait pousser la chansonnette jusqu'au bout de la nuit...

- Éditorial - Hommage à Françoise Bourdin **P** 2
- Les brèves - Coup de pouce énergie **P** 3
- Cérémonie 11 novembre - Adieu le CCAS, bienvenue la commission sociale **P** 4
- DGFIP : déclaration de vos biens - Café de la Mairie : une enseigne qui bouge **P** 5
- Week-End médiéval organisé par L'épée d'Aymeric **P** 6
- CDF : Actus & nouveau bureau **P** 7
- CPN : Naturellement vôtre ! **P** 8
- Les actus de Port-Mort en Scène **P** 9
- Les actus de la Sauvegarde **P** 10
- Training Camp du Bois de Bray : nouvelle expédition, nouveau partage **P** 11
- Association Française des Solos **P** 12
- Projet de modification de la circulation **P** 13
- Regards croisés sur le bénévolat **P** 14-16
- Cabane à livres, 1<sup>er</sup> bilan - Du sable offert à l'école **P** 16
- Voisinage, bien vivre ensemble - Expression portmortaise **P** 17
- Oxalis, qu'est ce que c'est ? **P** 18
- Gazouillis - La bergeronnette printanière **P** 19
- Réponses au Quizz 2022 **P** 20-21
- Jeux - Fuel achats groupés - Messes **P** 24-25
- Solutions jeux - Photo du moment **P** 26
- À votre service **P** 27-28



Hommage  
à **Françoise Bourdin**

↘ page 2



**Week-end médiéval**  
à Port-Mort du 26 au 28 mai !

↘ page 6



Projet de **modification**  
**de la circulation**

↘ page 13



Regards croisés  
sur le **bénévolat**

↘ pages 14-16

## L'Édito par Gilles Auloy

Ce n'est pas j'imagine que par simple idéologie que tout état crée des lois, des règles qui peuvent nous sembler quelquefois inadaptées, inutiles voire répressives. Mais malheureusement aucune institution n'y échappe du plus haut, comme l'État, au plus bas, comme les mairies.

Qui n'a pas rêvé un jour d'un état sans police, sans armée ou chacun serait autodiscipliné et qui dégagerait budgétairement des sommes énormes qui pourraient être investies dans des secteurs allant de la recherche médicale, à l'éducation, au logement, à la lutte pour sauver notre planète ? Mais malheureusement tout cela n'est qu'une utopie certes généreuse mais inimaginable dans la société actuelle.

Contentons-nous de Port-Mort, sans vision nationale ou mondiale. Certes nous ne sommes pas un lieu de non droit mais avec encore beaucoup de petites incivilités qui portent préjudice à l'ensemble de la population et qui s'opposent au bien vivre dans un village que l'on apprécie et où il fait bon y vivre.

Autre sujet sensible pour lequel je reçois beaucoup de réclamations : « la circulation ». Un collectif d'habitants de Port-Mort a été récemment créé et m'a fait part au travers d'une pétition, des problèmes liés à la circulation sur la départementale. J'ai accompagné par courrier cette pétition auprès de la Préfecture et nous avançons doucement.

Il y a également deux quartiers de Port-Mort où pour différentes raisons j'envisage de modifier le mode de circulation : le quartier de Châteauneuf et le quartier de la rue Delamotte. Pour le premier, j'invite les riverains les plus concernés des rues du Barrage, de Châteauneuf, Maillot et de la Vieille Tour, à lire l'article qui y est consacré dans cette édition en page 13 et à nous faire part de leurs réflexions. Il en va de même pour le quartier Delamotte : rues Delamotte, de Bourgout et du Bois. Ne voulant pas le faire de manière autoritaire, bien qu'en ayant le droit, je préfère la concertation. Je serai prêt à recevoir qui le souhaite, afin de recueillir tous les arguments utiles à l'intérêt général et sécuritaire. Vous pouvez également nous les communiquer par mail ([mairie@port-mort.com](mailto:mairie@port-mort.com)). La concertation se terminera fin avril, afin de mettre en place le plan définitif si les deux projets vous conviennent majoritairement.

Cette année également, après avoir envoyé le dossier en préfecture, nous sommes en attente de connaître si les subventions nécessaires nous seront accordées pour la rénovation thermique de l'ensemble « école primaire bibliothèque et logement de fonction ». L'école primaire date de 1956 et l'explosion du prix de l'énergie met à mal nos comptes de fonctionnement « chauffage et électricité » entre autres.

D'ici peu un nouveau lotissement va voir le jour à la sortie du village direction Vernon. Nous n'en sommes qu'aux

prémices. Ce sera la dernière zone constructible prévue par le PLU (Plan Local d'Urbanisme validé en 2015). Le but est de rajeunir notre population et de sauver notre école primaire car sans école, moins de commerces, le village perdrait de son attractivité.

Le début de l'année est aussi le moment symbolique des assemblées générales des associations. Merci aux personnes qui composent les différents bureaux et qui nous proposent de nombreuses activités dans différents secteurs. Retenez bien les dates qu'ils nous proposent. Cela va de la découverte de la nature avec le CPN, du patrimoine avec l'ASSPM, du théâtre et de la peinture entre autres avec Port-Mort en Scène, au divertissement avec le Comité des Fêtes et du sport tout niveau avec l'ALPM, l'épée d'Aymeric et ses spectacles, la chasse également qui a son rôle et son utilité. Venez les encourager lors de leurs manifestations régulières ou ponctuelles, c'est un vrai plaisir pour eux de voir leur investissement récompensé.

Voilà 2023, on repart à bloc, les beaux jours vont arriver et quand le soleil brille à Port Mort le sourire est de rigueur.

■ G.A.



## Hommage à Françoise Bourdin

Il y a un an seulement, je vous souhaitais encore beaucoup de livres à sortir pour nous faire rêver. Le destin en a voulu autrement en ce 25 décembre 2022. L'annonce a été brutale en ce jour habituel de joie. Notre Françoise Bourdin n'est plus. De nombreux hommages vous ont été rendus, Chère Françoise, sur les réseaux sociaux et dans les médias.

Mais le plus beau fut celui de votre famille, le mardi 3 janvier en l'église Saint-Pierre de Port-Mort. Ces chants, ces lectures et ces mots prononcés par vos proches, avec parfois un brin d'humour, ont réchauffé le cœur de vos amis, voisins, lecteurs... La voix du père Balthazar, et cet orchestre nous ont accompagné dans ce moment difficile.

Chère Françoise, nous ne vous oublierons pas et pouvons à travers vos livres continuer à faire vivre vos pensées et notre imagination.

■ PASCALE LACHINE

# LES BRÈVES...

## ↳ Vœux du conseil municipal

Après quelques années sans ce moment de convivialité, une centaine de pormortais sont venus à la rencontre de l'équipe municipale. Nous avons pu partager les petits fours préparés par notre boulanger Olivier ainsi qu'un punch concocté par Philippe, tenancier du café de la mairie.

À cette occasion, nous avons remis les bons d'achat, de 20 à 60 € à dépenser chez nos commerçants, aux heureux gagnants du Quizz de Noël. La très faible participation de cette année (seulement 7 bulletins rendus), nous laissent malgré tout perplexes quant à la pérennité de ce jeu annuel dont les réponses se trouvaient presque toutes dans les précédentes éditions du journal de Port-Mort.



## ↳ Don des fleurs du village

Au changement de fleurs dans les jardinières qui ornent notre village, Laura a préféré en faire don aux habitants du village afin de leur offrir une seconde vie plutôt que de les jeter. Quelques heureux Pormortais sont donc venus récupérer des sauges rouges, des coléus, des immortelles, des bégonias tubéreux ainsi que des ficoïdes à feuilles en cœur.

## ↳ Broyage

Le SYGOM prête régulièrement un broyeur aux communes qui souhaitent en faire profiter leurs administrés. Pour cette première édition, une dizaine de Pormortais sont venus nous déposer leurs branchages, leur évitant des aller-retour en déchèterie. Le broyat a pu être redistribué à ceux qui le désiraient, mais également utilisé par nos employés des espaces verts. L'initiative sera reconduite avec une organisation à perfectionner pour faciliter la manœuvre des administrés mais également des employés et élus qui ont œuvré pendant 3 jours.

## ↳ Travaux faits/à faire

Le budget de la commune est souvent amputé par des frais, souvent imprévus, non visibles par les villageois et difficilement évitables mais pourtant indispensables. Nous avons dû faire appel à un chauffagiste à plusieurs reprises pour les différentes pannes dont ont été victimes les pompes à chaleur de la Maison de village et de la Maison pour tous...

### Dépenses de maintenance en 2022

- Maison pour tous : remplacement de la carte mère de la pompe à chaleur (et peut-être même de la pompe à chaleur suivant l'évolution).
- École maternelle : changement de deux radiateurs, travaux demandés par l'APAVE, achat de 3 placards pour l'ATSEM.
- Remplacement du plancher de la remorque de l'atelier technique (découpe et montage par 2 conseillers, Gérard Moreau et Philippe Plé).
- Achat de nouvelles tables pour la Maison de village.
- Achat d'un laveur haute pression.
- Installation de prises électriques pour le marché.
- Achats de 12 tables et 30 chaises pour l'école.
- Démoussage du toit de l'église.
- Entretien de la fosse septique de l'école.
- Fioul école.

Le montant total de ces dépenses de maintenance ou de remplacement de matériel s'élève à environ 30 000 €.

■ GHYSLAINE AUDREN



# Le Coup de Pouce énergie



Le Département propose à la commune de devenir prescripteurs de ce « Coup de Pouce énergie » à destination des salariés et des retraités ayant des revenus modestes.

**Montant de l'aide :** 80 € pour une première demande ; 50 € en cas de demande présentée également en 2022.

**Dépôt des dossiers :** Du 01/01/2023 au 30/06/2023

**Conditions d'éligibilité :** être un particulier résidant dans l'Eure et exercer une activité professionnelle ou être retraité avec un revenu NET mensuel compris entre 900 € et 1 400 € maximum (2 800 € pour un couple).

**Comment Procéder :** Venez retirer un formulaire de demande « Coup de pouce énergie » directement à la mairie afin de le compléter et de le retourner à l'adresse indiquée.

■ GILLES AULOY - MAIRE

## Cérémonie du 11 novembre 2022



Encore une fois cette cérémonie a été marquée par le lien fort entre les générations pour rendre hommage aux victimes de la Grande Guerre, mais aussi aux victimes civiles et militaires de tous les autres conflits. Plus de 35 personnes étaient présentes et le tour en Jeep n'a pas désempli.

Monsieur le Maire Gilles AULOY a lu le texte officiel, suivi du dépôt de gerbe et de la minute de silence.

Puis les élèves de l'école primaire de Port-Mort ont lu des lettres et des poèmes de poilus de 14-18.

La Marseillaise a été ensuite chantée par tous.

La cérémonie a été clôturée par un verre de l'amitié, offert par la municipalité.

Merci aux porte-drapeaux, aux enfants et parents présents, à la directrice de l'école et à tous ceux présents.

■ RODOLPHE DELAMOTTE



■ À l'occasion des commémorations du 11 novembre organisées à Pressagny-l'Orgueilleux, Monsieur le Maire, au centre, a pu échanger avec Simon Babre, Préfet de l'Eure mais également avec Sébastien Lecornu, ministre des Armées.

## Adieu le CCAS, bienvenue à la Commission Sociale !

Pour des raisons de complexité de gestion budgétaire via une régie, la Mairie a décidé de mettre fin au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Cette nouvelle commission a pour vocation d'avoir un œil attentif et bienveillant sur les situations complexes que peuvent rencontrer certains pormortais et leur proposer un accompagnement ou faciliter une mise en relation avec un service compétent en la matière, en toute confidentialité.

Elle a aussi pour rôle de suivre les personnes dites « fragiles » en cas de canicule, grand froid ou situation d'isolement.

La loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées demande au maire de tenir un registre nominatif des personnes fragiles et isolées de sa commune vivant à domicile, afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence.

- L'inscription sur ce registre est volontaire.
- Les données qui y sont contenues sont confidentielles.

En cas d'alerte canicule émanant de la Préfecture, les services de la mairie activent une procédure communale « Alerte Canicule ».

**Vous trouverez en mairie un formulaire d'inscription à remplir par vos soins afin d'être inscrit(e) sur ce registre.**

Sont concernées uniquement les personnes :

- âgées de 65 ans et plus isolées,
- âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et isolées,
- les personnes handicapées isolées.

Ce formulaire d'inscription est à remettre à la mairie sous enveloppe cachetée avec la mention Commission d'action sociale - confidentiel.

Mais le périmètre de cette commission est en cours de définition et nous réfléchissons à créer du lien à travers :

- un goûter enfants/retraités,
- la reprise du club du jeudi après-midi (ateliers à thèmes) s'il y a des volontaires,
- des aides informatiques ponctuelles.

N'hésitez pas à nous faire part de vos bonnes idées en la matière et toutes aides seront les bienvenues.

➡ **Le repas des aînés du dimanche 26 mars approche,** n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'être véhiculé(e) pour vous y rendre !

■ PASCALE LACHINE





## N'oubliez pas de déclarer vos biens !

La suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales sera effective pour tous à partir de 2023. Les résidences secondaires restent assujetties, étant redevables de la taxe les pleins propriétaires, mais aussi les usufruitiers et les personnes locataires à l'année de leur résidence secondaire.

Mais en retour chaque propriétaire est soumis depuis cette année à une nouvelle obligation : **la déclaration d'occupation des biens immobiliers**.

Prévue par la loi de finances 2020, cette formalité est à effectuer par tous les propriétaires de biens immobiliers **avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023**.

L'objectif est de permettre à l'administration de classer ces biens entre résidences principales, résidences secondaires, logements loués, logements inoccupés, afin de leur appliquer le cas échéant la taxe d'habitation ou la taxe sur les logements vacants.

Pour les biens loués, le propriétaire doit renseigner la période d'occupation, l'identité du locataire, voire le loyer. Comme pour les autres impôts relatifs au foncier, c'est la situation au 1<sup>er</sup> janvier 2023 qui intéresse l'administration.

Cette obligation déclarative ne s'adresse pas qu'aux particuliers propriétaires « en direct », mais aussi aux entreprises, aux propriétaires indivis, aux usufruitiers ou aux sociétés civiles immobilières.

**La procédure se fait en ligne via l'espace personnel (ou professionnel) du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).**

L'administration a prévu un nouvel onglet « Biens immobiliers » qui ouvre une page sur laquelle apparaissent tous les biens identifiés par la DGFIP avec les données d'occupation dont le fisc a connaissance. Il appartient alors au titulaire de valider ou modifier les informations indiquées.

En cas de difficulté, une assistance peut être contactée au 0809 401 401.

👉 **ATTENTION** : l'oubli de satisfaire à cette obligation exposera à une amende forfaitaire de 150,00 €.

👉 **NOTA** : Ceux qui n'ont pas la possibilité de se connecter au site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou qui ne disposent pas d'un espace personnel, devront effectuer la démarche, sans qu'il soit nécessaire de prendre rendez-vous, auprès du :

Service des impôts des particuliers  
Centre des Finances Publiques  
21 boulevard Georges AZEMIA  
27200 VERNON  
tel : 02 32 64 72 72

Source : Finance Media France

■ GÉRARD MOREAU

## CAFÉ DE LA MAIRIE une enseigne qui bouge !



*Décidément ce café ne cessera pas de nous étonner !*

Après un ravalement complet, la mise en place d'une terrasse digne de ce nom, une refonte complète de la décoration intérieure, le tout sur un fond sonore des plus éclectiques, le Café de la Mairie vous **propose depuis peu le PMU** attendu de longue date !

Non contents de cela, Sophie et Philippe ont également récemment entièrement remanié l'agencement du bar côté service ainsi que du côté clientèle avec de nouvelles étagères pour présenter les nombreux produits artisanaux qu'ils proposent à la vente, rendant l'établissement encore plus convivial à fréquenter.

■ ALAIN CLERFEUILLE



**WEEK-END MÉDIÉVAL DU VENDREDI 26 AU DIMANCHE 28 MAI 2023**

Oyez, oyez, gentes dames et nobles damoiseaux,  
« Un Mariage Royal à Port-Mort » est annoncé !



Afin de célébrer l'anniversaire du Mariage de Blanche de Castille et du futur roi Louis VIII célébré le 23 mai 1200 en l'église Saint-Martin de Port-Mort, un week-end médiéval sera organisé **du vendredi 26 au dimanche 28 mai 2023, autour de la mairie et de l'église.**

Un campement d'hommes d'armes du 15<sup>ème</sup> siècle avec tentes et ateliers pédagogiques (les armes et les armures, l'héraldique et la nourriture (une préparation de plat de l'époque sera faite devant eux, etc...)) sera reconstitué par l'association **L'épée d'Aymeric** et ouvert au public.

Des animations et spectacles seront également proposés sur les 3 jours, avec un atelier pédagogique le vendredi pour les écoliers de Port-Mort.

**Programme du week-end****VENDREDI**

✂ Installation et atelier pédagogique pour les écoliers.

**SAMEDI**

✂ Ouverture du camp au public | 10h00

✂ Ateliers pédagogiques ① | 10h00 - 11h30

✂ Spectacle ① | 11h30 - 12h15

✂ Ateliers pédagogiques ② | 14h30 - 15h15

✂ Spectacle ② | 15h15 - 16h00

✂ Démonstration de combat | 16h15 - 16h30

✂ Ateliers pédagogiques ③ | 16h30 - 18h00

✂ Fermeture du camp | 18h00

**DIMANCHE**

✂ Ouverture du camp au public | 10h00

✂ Ateliers pédagogiques ① | 10h00 - 11h30

✂ Spectacle ① | 11h30 - 12h15

✂ Ateliers pédagogiques ② | 14h45 - 15h15

✂ Spectacle ② | 15h15 - 16h00

✂ Fermeture du camp | 18h00

- Scène 1 | Tentative d'enlèvement par les routiers des Andelys.
- Scène 2 | Le mariage.
- Scène 3 | Danses avec le public.
- Scène 4 | Exécution du chef des routiers par le seigneur Cadoc.

**Alors réservez votre week-end pour revivre au XIII<sup>e</sup> siècle !**

■ RODOLPHE DELAMOTTE

# RENTRÉE 2023-2024

## Dossier à retirer en mairie

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

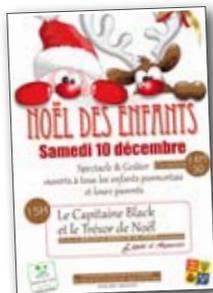
## DU 3 AVRIL AU 3 MAI





# Une équipe qui gagne et qui s'aggrandit !

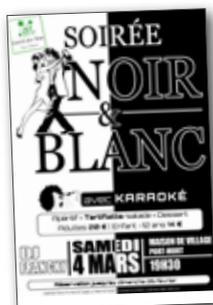
■ ALAIN CLERFEUILLE & ÉLISE WATEL



## Noël des enfants & Marché de Noël | Samedi 10 & Dimanche 11 décembre 2022

De ce week-end, hormis une excellente fréquentation, une Maison de village comble d'exposants pour le marché, des moules frites agrémentées de sauces crémées fort appréciées, il nous faut retenir la prestation de L'épée d'Aymeric avec leur spectacle « Le Capitaine Black et le Trésor de Noël » qui a été plébiscité par petits et grands.

Et comme on ne change pas une équipe qui gagne, « L'épée d'Aymeric » reviendra le 16 décembre prochain avec un nouveau spectacle interactif.



## Ouverture des festivités 2023 | Samedi 4 mars

Les festivités de 2023 ont commencé avec une soirée « Noir & Blanc » qui proposait un repas ainsi qu'une soirée dansante précédée d'un karaoké. L'équipe ultra motivée du Comité des Fêtes s'est donc employée dès la veille sous la houlette de Christelle, cheffe de cuisine du jour, à préparer une délicieuse tartiflette avec des produits frais pour ravir les papilles des 80 personnes inscrites pour l'événement.

La tartiflette fut l'objet d'une « standing ovation » et les tartes aux poires préparées par la maison Semenon fort appréciées.

DJ Francky officiait à nouveau aux platines pour assurer l'animation musicale, mais le karaoké a pris le pas et les interprètes se sont succédés pour pousser la chansonnette et assurer l'ambiance jusque tard dans la nuit, alors que d'autres occupaient la piste de danse.

Pour l'anecdote, nous avons mis à disposition des alcotests (obligation légale) et une personne s'est inquiétée de savoir s'il était bien raisonnable de prendre la route.



■ Jef chauffe la salle pendant que la tartiflette se prépare au service !



## Assemblée générale | Samedi 21 janvier 2023

### ➤ Bilan moral et financier

Le président, Jean-Christophe Langlois, ne pouvant être présent, c'est Dominique Lefort, secrétaire, qui a fait l'exposé du bilan moral 2022 globalement très satisfaisant. Élise Watel, trésorière, a ensuite exposé le bilan financier, lui aussi très positif, ce qui permet d'envisager des investissements en matériels divers afin d'éviter de compter sur les emprunts auprès de connaissances. C'est pour cette raison que nous avons investi l'année dernière dans des cocottes à moules qui pourront éventuellement être mises à disposition d'associations de communes voisines.

### ➤ Renouvellement du bureau & nouveaux membres

Le président Jean-Christophe Langlois ainsi que la trésorière Élise Watel ont démissionné de leurs postes respectifs tout en souhaitant rester membres et Bernard Francine a démissionné.

Trois nouveaux membres se sont joints à l'équipe portant l'effectif à treize : Christelle Beaudemont, Quentin Osinski et Clément Pavloff. Les membres ont ensuite procédé à l'élection du nouveau bureau :

- *Président* Alain Clerfeuille
- *Trésorier* Jean-François (Jef) Poulain | *Trésorière adjointe* Élise Watel
- *Secrétaire* Dominique Lefort | *Secrétaire adjointe* Christelle Beaudemont
- *Membres* : Marie-Claire Arnaud, Christian Bellin, Christophe Douillard, Jean-Christophe Langlois, Estelle Lefrançois, Quentin Osinski, Clément Pavloff, Sébastien Roquier.

## LES INCONTOURNABLES

### ➤ FOIRE À TOUT

**Dimanche 14 mai**  
Cour de l'école

### ➤ NOËL DES ENFANTS

**Samedi 16 décembre**  
Maison de village

### ➤ MARCHÉ DE NOËL

**Dimanche 17 décembre**  
Maison de village



L'association  
Connaître & Protéger La Nature  
La Catignolle :  
**Naturellement Vôtre !**

## Opération « Chérissons les hérissons »

Le Club CPN La Catignolle a repris en septembre ses activités en présentiel, renouant avec les séances mensuelles du « Club du jeudi ».

C'est ainsi que les enfants inscrits ont participé, entre autres activités, à l'opération « Chérissons les hérissons » organisée par la FCPN Normandie. Ils ont pu découvrir le film « Léon le hérisson », entamer une discussion sur ses mœurs et participer à une activité manuelle sur ce thème.

Cette opération a également fait l'objet d'une « Rencontre du Samedi » le 12 décembre, avec exposition, film et construction de tunnel à empreintes permettant de savoir si un hérisson est passé dans le jardin.



Tout ceci a pour but de mieux connaître ce petit mammifère, de savoir comment le protéger et l'attirer dans son jardin. En effet, dans un jardin un hérisson vous rendra de nombreux services en mangeant escargots et limaces (c'est mieux que les anti limaces du commerce qui peuvent empoisonner les animaux domestiques).

Petit conseil : ne lui donnez ni lait de vache, ni pain qu'il ne peut pas digérer et le rendent malade. Vous retrouverez d'autres conseils et des tutos de construction d'abris sur le site de l'association. L'association peut aussi vous vendre (à petit prix) une pancarte « Ici on protège les hérissons » à fixer sur un mur ou une clôture.

## Opération « Zéro déchet dans la Nature »

En janvier, l'association a travaillé avec les classes de CE2, CM1 et CM2 de notre école à la constitution d'une exposition intitulée « Les bords de Seine : une déchèterie en pleine nature » qui a eu lieu à la Maison de Village le 4 février dans le cadre des « Rencontres du Samedi » dont le thème était « Zéro déchet dans la nature ».

Les élèves, sous la houlette de Mathilde leur institutrice et du club CPN ont fait un travail remarquable. Ils ont réalisé textes et photos des panneaux exposés lors de cette journée. Pour ce faire, ils ont effectué : repérage photographique et identification des déchets trouvés en bord de Seine, recherche sur leur temps de décomposition, leur toxicité et réflexions sur les bonnes pratiques à adopter pour ne plus jeter dans la nature. Cette exposition a été saluée par l'éducation nationale et sera prêtée à d'autres écoles. Un grand bravo à tous les enfants !



Le SYGOM a également tenu un stand très intéressant lors de cette journée. Il a permis de mieux comprendre l'intérêt du tri, d'avoir plein de conseils sur celui-ci et sur d'autres actions comme le compostage etc.. Par exemple, on se demande souvent quels types de déchets jeter dans la poubelle jaune, les sigles sur les emballages nous laissant souvent perplexes, ne vous posez plus la question, mettez-y tous les emballages !

L'association a également organisé la visite du nouveau centre de tri de Guichainville, à laquelle ont participé des membres de l'ASSPM.



## et pour 2023...

Les activités du club se poursuivent cette année avec d'autres animations comme par exemple :

- La participation à la « Journée internationale des forêts » qui fera l'objet d'une nouvelle « Rencontre du Samedi » avec expo et balades le dernier week-end de mars.
- Une exposition sur les busards avec sortie d'observation fin mai,
- La réouverture mi-avril du parcours de découverte « Les plantes sauvages du bord des chemins » sur la commune.
- Un bivouac en pleine forêt en juin avec des jeunes de 12 à 18 ans.

Vous retrouverez nos activités et bien d'autres articles sur le site : <http://www.cpn-port-mort.fr/>

■ GUILLEMETTE ALQUIER



# Les Actus

## ↳ L'ÉQUIPE DE PMES S'AGRANDIT

Notre assemblée générale s'est tenue le 20 janvier à la Maison de village. Suite à cette AG, nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre dans l'équipe qui fait vivre Port-Mort en Scène depuis 2019 : Philippe Plé.

## ↳ BILAN DE L'ANNÉE 2022

■ Quelques nouveautés lors de l'exposition peinture/photo en mai :

- la participation des enfants de l'école de Port-Mort qui ont accroché leurs travaux au cœur de l'expo des « grands »,
- la mise en place d'un thème commun à tous les exposants (Rouge pour 2022).

Ces deux expériences ont été positives et nous allons donc les reconduire.

- Nous avons également accueilli un graphiste et une collagiste : diversité de l'expression artistique !

■ La mise en place du 4<sup>ème</sup> festival de théâtre amateur, avec à nouveau un joli succès : les 3 séances se sont tenues à guichet fermé !

## ↳ DEMANDEZ LE PROGRAMME 2023 !

Nous reportons d'année en année la trame de nos propositions : soit, cette année encore,

■ Une exposition artistique les 6 & 7 mai qui se tiendra cette année dans la Maison de village.

Des exposants travailleront sur place, comme l'année dernière, vous proposant ainsi une animation qui vous permettra de plonger dans la création d'une œuvre. L'emplacement thématique regroupera des œuvres de différentes factures ; c'est très intéressant de voir comment un même thème peut être interprété différemment suivant le style et l'inspiration de chacun.

Le travail des enfants de l'école sera attaché à ce même thème.

Et, bien sûr, un vrai concert / vernissage le samedi en fin d'après-midi ! et probablement un autre le dimanche...

C'est donc une manifestation très riche de propositions qui vous est offerte – c'est gratuit ! - ce week-end là.

Vous trouverez le détail de cet événement à l'affichage chez les commerçants de Port-Mort, et plus particulièrement sur notre site web...

■ Notre 5<sup>ème</sup> festival de théâtre du 16 au 19 novembre vous proposant le travail de Compagnies de théâtre amateur régionales.

Attention le festival s'agrandit ! En effet, une 4<sup>ème</sup> date, le jeudi, vient prendre place afin d'accueillir une représentation un peu particulière : une petite pièce proposée par les « Grands » de l'école de Port-Mort (en fin d'après-midi). L'entrée sera évidemment gratuite et nous espérons que vous ferez honneur à ce bel effort des enfants de notre commune...

■ Un concert seul : nous allons tenter, malgré un échec en 2018, de vous proposer à nouveau un concert. Cela est encore du domaine du projet en cours de réflexion... À suivre...



■ Encore un franc succès pour le Festival de Théâtre Amateur dont les trois séances se sont tenues à guichet fermé.



■ Thématique commune « rouge » cette année pour l'exposition peinture/photo de mai qui a accueilli les travaux des écoliers de Port-Mort.



■ Lors de l'exposition peinture/photo, les artistes travaillent sur place proposant ainsi une animation.

## ↳ Vous êtes intéressé(e) par notre programmation ?

Vous pouvez être informé(e) de la tenue de nos manifestations directement par sms en vous inscrivant sur notre liste « VIP ».

**Contact :**

pmes@laposte.net

www.pormortscene.com

06 47 72 65 22

■ ODILE ANCRENAS



## Les Actus de la Sauvegarde

■ MARIE-CHRISTINE BARON

L'« ASSPM » Association Sauvegarde du site de Port-Mort souhaite à tous les Pormortais une très bonne année et les invite à nous rejoindre en 2023. Nos actions portent sur le patrimoine, l'environnement et la qualité de la vie à Port-Mort. Notre Assemblée Générale s'est déroulée à la Maison de village le samedi 28 janvier et comme de coutume s'est terminée par le pot de l'amitié. Merci aux participants, et à la municipalité pour son soutien et sa présence.

### 👉 Flash back 2022

■ **Patrimoine** : sortie Dreux-Anet le 5 juin, Lyons-la-Forêt le 14 juillet, Conches le 11 Septembre, Expo Alphonse Durand à l'Église de Port-Mort, entretien du Gravier, entretien de la biodiversité à la Tour en association avec le CPN, participation à la journée des « Amis des monuments et sites de l'Eure » le 4 septembre.

■ **Environnement** : présentation et visite du site Alland & Robert à S'-Aubin-sur-Gaillon, nettoyage des bords de Seine avec le village, journée pédagogique scolaire « Nous et notre planète » accompagnée par le Sygom, réunion sur le site de Syngenta, participation au comité de suivi de sites Seveso, intervention auprès de la mairie pour contester le changement de déchèterie et souhaiter une réunion publique d'information.

■ **Qualité de la vie** : confection d'une cabane à livres installée devant l'école, soutien à la pétition contre le passage des camions dans le village.

### 👉 Projets 2023

- Remplacement du drapeau au gravier de Gargantua.
  - Rénovation de la porte de l'église Saint-Pierre.
  - Sorties Patrimoine 25 juin et 27 août.
  - Animation à Port-Mort Patrimoine Normand un après-midi de novembre avec Stéphane et les « Nu-pieds se chaussent » de Courcelles-sur-Seine.
  - Vigilance aux niveaux des carrières.
  - Suivre les mesures de bruit en provenance d'Alland & Robert.
  - Nettoyage du Village le dimanche 2 avril en partenariat cette année avec le SYGOM.
  - Journée pédagogique avec l'école « Nous et notre planète » accompagné par le Sygom.
  - Participation à la réunion CSS à Gaillon (Commission Suivi de Sites classés).
  - Présentation et visite de BIOGAZ à Gaillon.
  - Visite du centre de tri de Guichainville en partenariat avec le CPN.
  - visite sur la journée à la Ferme des Ruelles à Tilly - pique nique et exposé sur l'agro-écologie qualité de la vie.
  - Installation définitive du Panneau Alphonse Durand près de l'église.
  - Installation d'un banc près de la cabane à livres
- Si notre association vous intéresse n'hésitez pas à nous contacter au 06 01 77 11 84 ou auprès d'un membre du bureau ou [asspm@googlegroups.com](mailto:asspm@googlegroups.com).



### 👉 Nous avons besoin d'adhérents !

L'adhésion famille permet de faire bénéficier sa famille et ses amis des activités proposées et d'être informé régulièrement de nos actions et sorties via notre petit journal les brèves diffusées par mail à nos adhérents.

Pour 2023 le montant de l'adhésion est de :

- 20 € par famille : 2 titulaires ayant le droit au vote.
- 15 € par famille : 1 titulaire ayant le droit au vote.
- La validité est de date à date de l'AG.

### À bientôt peut être !

Bureau 2023 | 10 Membres bénévoles :

M-C. Baron | Présidente - A. Vigouroux | Vice-président  
N. Vigouroux | Trésorière - C. Chomienne | Secrétaire  
M. Chomienne - S. Coupé - P. Lewille - J-P. Lecoq - C. Merieux  
- P. Plé | Membres



# TRAINING CAMP du bois de Bray

■ CHRISTOPHE DELACOUR

## ➤ PRÉPARATION AU SECOURISME DE GUERRE...

Du 5 au 10 février nous avons accueilli dans notre association Training Camp du bois de Bray à Port-Mort une équipe de journalistes d'une grande chaîne de télévision, dans le but de les préparer aux différentes missions dans lesquelles ils vont être envoyés prochainement et notamment en Ukraine pour certains. Au programme secourisme de guerre, évacuation d'urgence en pleine nuit, exercices de cohésion, rusticité et bien d'autres activités.



## ➤ NOUVELLE EXPÉDITION... NOUVEAU PARTAGE AVEC LES ENFANTS DE L'ÉCOLE !



© L'Impartial - G. Voisenet



C'est parti pour de premiers échanges dès le 12 mars !

Mardi 28 février, je me suis rendu à l'école de Port-Mort afin d'expliquer aux élèves ma prochaine expédition qui m'emmenera en **Laponie Finlandaise** en pleine taïga 300 km au dessus du cercle polaire durant 3 semaines à compter du lundi 6 mars et en autonomie complète.

Au programme un périple d'environ 300 km de marche, traversée du lac gelé Inari, bivouac en tente, admirer les aurores boréales, apprentissage de la vie par grand froid puisque les températures varieront entre -15° et -35°.

Je remercie Mathilde la directrice et ses élèves pour leurs cadeaux et encouragements et pour faire perdurer le partenariat entre l'école et mon association notamment lors de mes expéditions.

Comme toujours j'envierai des photos et vidéos à l'école afin que les élèves puissent suivre cette aventure de près et des appels en vidéo sont prévus afin de leur faire partager les magnifiques paysages et répondre à leurs questions en direct.



## Une bande de copains organisée en auberge espagnole

### L'Association Française des Solos est une véritable bande de copains !

L'association s'adresse à des personnes qui viennent de subir un divorce, une séparation ou un deuil qui ne sont majoritairement pas à la recherche de l'âme sœur. Elle n'a pas pour objectif de former des couples.

En cela, elle se singularise totalement des clubs de rencontres, qui attirent une majorité d'hommes (plus de 70%), et dont les couples formés sont automatiquement exclus.

En mettant en avant cette originalité, l'association séduit particulièrement les femmes (plus de 60% de l'effectif).

Ici, ce qui compte, c'est la pérennité des liens d'amitiés tissés : les couples créés au sein de l'association en restent des membres actifs s'ils le désirent.

Fonctionnant sur le principe d'une auberge espagnole, chacun apporte sa contribution dans l'intérêt général. Les activités sont proposées par les adhérents eux-mêmes.

Pour s'intégrer, il est donc nécessaire de s'investir en participant ou, mieux, en proposant des activités.

De plus, l'association étant nationale, les adhérents peuvent participer aux activités de toutes les antennes et se créer un réseau d'amis au-delà de leur propre ville : un solo lillois peut passer ses vacances dans la maison d'un solo toulousain, ou s'inscrire au « week-end randonnée » avec les solos parisiens.

Avec des valeurs telles le partage, l'ouverture vers les autres et le respect de chacun, l'AFS se veut une association libre, à l'ambiance "bande de copains". Outre le fait de n'être ni marié, pacsé ou concubin, la seule condition exigée pour être membre est de partager ces valeurs et cet état d'esprit.

Chaque antenne propose chaque mois, entre autres activités, un "accueil des nouveaux" pour se présenter à ceux qui souhaitent la rejoindre, puis un "pot entre amis" pour que les adhérents se rencontrent, discutent et éventuellement dînent et dansent ensemble...

#### Nous vous attendons pour faire votre connaissance les :

- Vendredi 17 Mars, 19h à la Maison de village
- Mercredi 17 Mai, 19h à la Maison pour tous
- Vendredi 21 Juillet, 19h à la Maison de village
- Mercredi 20 Septembre, 19h à la Maison pour tous

***Respect, convivialité, partage, solidarité, ouverture, liberté,  
telles sont les valeurs de l'AFS, véritable auberge espagnole pour les solos.***

# Projet de modification de la circulation

Pourquoi choisir « le changement de circulation » ? Tout simplement à la fois pour faciliter le trafic, pour plus de sécurité, pour une question de coût, à coup sûr le moins onéreux pour la commune. Les finances de la commune ne sont pas extensibles et les dégradations telles que panneaux pliés, caniveaux et bordures de trottoirs descellés, etc. représentent un coût non négligeable pour le budget de la mairie et vos impôts.

## Quartier Delamotte

### Voies concernées

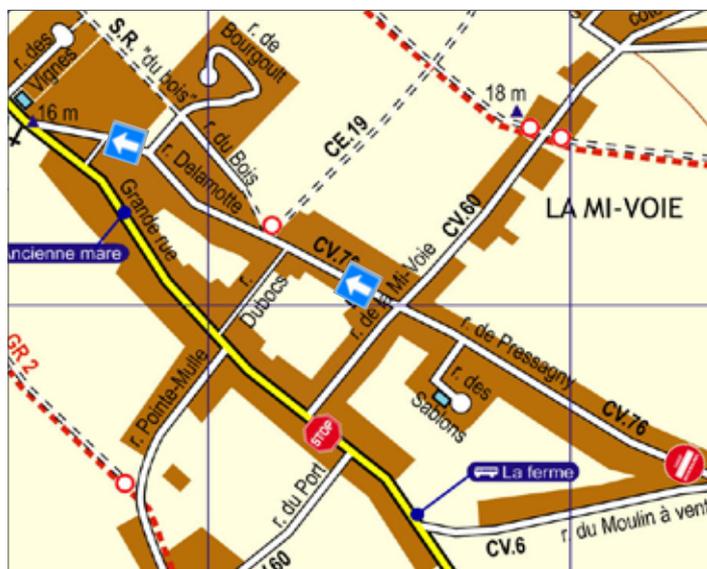
➤ Rues Delamotte, de Bourgoult et du Bois.

### Raisons

- Les automobilistes en provenance de Vernon transitent de plus en plus par Pressagny-le-Val afin d'éviter les stops de Pressagny-l'Orgueilleux le radar mobile et le feu de la D313 à l'entrée de Port-Mort, puis se dirigent vers la rue Delamotte en empruntant la rue de Pressagny.
- Le passage de camions (hors livraison), d'engins agricoles non autorisés abîment et descellent le caniveau central, pliage de panneaux routiers, absence de trottoirs sur une partie, étroitesse de cette voie et vitesse non respectée (20 et 30 km/h).

### Projet

- La rue Delamotte serait mise en sens unique de la rue de la Mi-Voie à la D313 (direction centre du village) et un « sens interdit sauf riverains et services » implanté à l'entrée de la rue de Pressagny (côté Pressagny-le-Val).
- D'autre part un STOP serait mis sur la D313 au carrefour de la rue de la Mi-Voie ce qui permettrait d'améliorer la sécurité lors des entrées et sorties des habitants du quartier.



➤ **J'invite les riverains concernés** des quartiers de Châteauneuf et Delamotte, à savoir des rues du Barrage, de Châteauneuf, Maillot, de la Vieille Tour, Delamotte, de Bourgoult et du Bois **à nous faire part de leurs réflexions.**

Ne voulant pas prendre de décision autoritaire, bien qu'en ayant le droit, je préfère la concertation. Je suis prêt à recevoir qui le souhaite, afin de recueillir tous les arguments utiles à l'intérêt général et sécuritaire. Vous pouvez également nous les communiquer par mail (mairie@port-mort.com).

## Quartier Châteauneuf

### Voies concernées

➤ Rues du Barrage, de Châteauneuf et Maillot.

### Raisons

- Deux carrefours dangereux « rue du barrage / D313 » et « rue du Châteauneuf / D313 », deux virages dangereux à angle droit aux intersections rue du barrage / rue de Châteauneuf et rue de Châteauneuf / rue du château.
- Trafic en hausse, accès à la voie verte, étroitesse des voies, la vitesse non respectée, passage de camions non autorisé (hors livraison), bas-côtés défoncés...
- Problèmes liés aux travaux (centrale hydroélectrique ou barrage).

### Projet

Pour quitter ce quartier au deux carrefours dangereux sur la départementale, il faut bien en choisir un.

- Le choix se porterait sur le carrefour « rue de Châteauneuf / D313 ». Il est envisagé de mettre la rue du barrage en sens unique dans le sens de la descente, jusqu'à la rue de Châteauneuf.
- La rue de Châteauneuf serait également mise en sens unique jusqu'au carrefour de la D313. Une vitesse de 30 km/h sur l'ensemble du quartier serait instaurée.
- Le carrefour serait réaménagé et protégé par un panneau STOP sur la départementale. La rue de Châteauneuf serait donc toujours prioritaire.



**La concertation se terminera fin avril**, afin de mettre en place le plan définitif si les deux projets vous conviennent majoritairement.

■ GILLES AULOY - MAIRE

# Regards croisés sur le bénévolat par Pascale Lachine

Je travaille dans un organisme parisien de Sécurité Sociale. Récemment le comité de direction s'est réuni en séminaire dont la matinée a été consacrée à préparer 150 repas. Ceux-ci ont été distribués en partie par de très jeunes bénévoles dans des associations de maraudes. Ils ont été à la rencontre des sans abri pour leur apporter une aide matérielle ou simplement discuter. On ne met que trop peu à l'honneur toutes ces personnes qui apportent leur aide ponctuellement voire régulièrement ! Ces quelques lignes auront donc vocation à remercier tous les bénévoles et membres des bureaux des associations pormortaises voire encourager ceux qui hésiteraient !

Dans un monde régi par l'argent, il existe une partie des activités qui ne fonctionneraient pas sans bénévoles. Hélas, ils sont de moins en moins nombreux alors que le besoin est grandissant ! Toutes les associations du village ont un bureau composé de secrétaire, trésorier et président mais aussi de volontaires toujours prêts à donner un coup de main. Je suis allée à la rencontre de quatre d'entre eux pour leur demander ce que leur apporte ce temps consacré aux autres. **Merci à eux !**



**ODILE ANCRENAS**

Présidente de *Port-Mort en Scène*

Même avec ses lunettes de soleil, vous aurez sans doute reconnu Odile Ancrenas ! Le pilier depuis quelques années de « Port-Mort en Scène » (PMES).

**? JPM** Alors Odile, que vous apporte le bénévolat ?

**Odile** Le bénévolat, dans mon cas précis, me permet :

- de garder un minimum de vitalité, d'activité ; j'ai besoin de créer, de faire...
- d'agir dans un domaine qui m'a toujours intéressé (musique, théâtre, peinture) et de concrétiser ainsi cet intérêt en essayant de le faire partager à d'autres personnes,
- de garder des liens sociaux (que l'on perd en arrêtant de travailler),
- de créer du partage,
- d'offrir le temps libre que l'on a, arrivée à la retraite, à la communauté (les actifs n'ont pas de temps) en essayant d'insuffler un certain dynamisme autour de soi
- mais aussi de s'intégrer un peu plus au village...

Pour résumer, il y a un certain intérêt personnel et donc égoïste, mêlé au désir de partage, de contacts et de service. De mon point de vue, il faut faire les choses bien, et cela implique d'être disponible.

**? JPM** Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur vos domaines d'intervention ?

**Odile** Je l'ai évoqué plus haut, mon domaine chéri, c'est la « culture ». D'une part car j'ai toujours beaucoup aimé cela en tant que « spectatrice ». D'autre part car, dans le cas particulier de Port-Mort, c'était un créneau non investi au moment où j'ai décidé de créer l'association Port-Mort en Scène !

- la peinture : j'ai repris une activité tenue par Lucien Caillot précédemment. Lucien ne désirait plus continuer.
- le théâtre : j'ai pris en main l'organisation du 1<sup>er</sup> festival dès 2018, au sein du Comité des Fêtes. Ce dernier a ensuite évolué à la démission de Françoise et François Labigne, et quitte à m'occuper seule de ces deux domaines, j'ai préféré quitter le CDF pour créer PMES, en toute autonomie.
- la musique : les concerts sont jusqu'à présent mêlés à l'exposition de peinture/photo. Cela a pour objectif d'amener le public peinture à s'intéresser à la musique, et inversement... encore des échanges.

Je ne prétends pas avoir des connaissances pointues. Mais ces trois thèmes sont à mes yeux essentiels, car ils apportent leur part de bonheur et d'évasion dans une vie souvent stressante dans le rythme et sur le fond.

**? JPM** Puisque vous citez leurs noms, profitons-en pour remercier Monsieur Caillot et les Labigne pour leur investissement dans le village pendant toutes ces années ! Odile, que vous apporte tout ce temps consacré aux autres ?

**Odile** Vous l'avez sans doute compris au travers de mes propos, ces actions pour le village m'apportent beaucoup en terme d'échanges, de partage mais aussi une certaine intégration à un groupe (PMES), à un environnement (la commune et ses habitants).

C'est dynamisant ! C'est aussi le plaisir de faire connaître ce que l'on aime à d'autres personnes. Donner du temps c'est aussi transmettre une forme de plaisir, de bonheur à d'autres personnes- Mais il ne faut pas se leurrer, c'est aussi beaucoup de « travail » pour mettre en place, chercher, gérer, informer, bricoler etc..

**JPM** Merci Odile, et en tant que fan de PMES, vivement le programme des festivités 2023 ! (Port-Mort en scène sur facebook).



**CHRISTIAN CHOMIENNES**

Secrétaire de l'ASSPM  
Membre de *Port-Mort en Scène*

**? JPM** Alors Christian, quelle est votre expérience dans le domaine du bénévolat ?

**Christian** Après avoir passé 25 ans, de 1995 à 2020 au sein du Conseil Municipal, au service de la commune et de ses administrés, j'ai souhaité m'investir dans le milieu associatif local.

Pour moi, le bénévolat c'est d'abord et avant tout, l'envie d'apporter quelque chose aux gens. C'est l'envie de partager, d'être utile et d'agir pour les autres. Quand une action bénévole apporte de la satisfaction et rend heureux le public auquel vous vous êtes adressé, cela n'a pas de prix. Être bénévole permet de rencontrer et d'échanger avec des gens différents, c'est aussi un moyen d'intégration sociale.

Actuellement je m'investis dans deux associations culturelles pormortaises très actives, l'ASSPM et PMES.

**? JPM** Pouvez-vous nous parler de votre expérience dans les associations ?

**Christian** Je me suis rapproché début 2019 de l'ASSPM, d'abord en tant que simple adhérent puis membre du bureau en 2020, j'en suis devenu le secrétaire en 2022. Cette association agit pour la protection de l'environnement et la valorisation du patrimoine local, deux domaines qui me tiennent à cœur.

J'ai rejoint ensuite l'équipe de PMES fin 2019, cette association a pour but de rapprocher au plus près des habitants la culture sous différentes formes. C'est un investissement valorisant, qui permet de formidables rencontres pluri-culturelles. Au sein de cette association, je suis en charge des relations avec la presse.

Je suis aussi dans un domaine totalement différent, président d'une ASL. C'est une association de propriétaires qui gère les biens communs de ces derniers. Mais là aussi, c'est l'envie de se mettre au service des autres, qui m'anime.

**? JPM** Que vous apporte le bénévolat ?

**Christian** Le bénévolat, apporte du sens et améliore la qualité de ma vie de retraité. Il permet de rester actif et de conserver du lien social, il m'apporte une grande satisfaction personnelle. C'est pour moi très important, surtout dans une période où les gens ont plutôt tendance à se replier sur eux même et attendent tout des autres. Aller vers les autres en essayant d'apporter quelque chose de positif, même si notre action est parfois peu suivie, reste **un formidable moteur de vie**.



**CHRISTIAN MÉRIEUX**

Secrétaire de l'ALPM  
Membre de l'ASSPM

Je pense que comme Obélix, je suis tombé tout petit dans la marmite.

Ma première expérience doit remonter à mon adolescence où j'avais participé au lavage de voiture gratuitement pour une cause humanitaire.

Ensuite, j'ai souvent donné des coups de mains par ci par là pour des événements, organisations d'épreuves sportives, installations de matériel pour un événement, etc..

Le bénévolat m'a permis lors de mon arrivée à Port-Mort de m'intégrer aux associations existantes et de faire la connaissance de personnes qui pour certaines sont devenues des amis proches.

Cela fait maintenant de nombreuses années que je fais partie du bureau de l'ALPM. J'ai longtemps été membre du Comité des Fêtes et depuis peu je suis à l'ASSPM quand on a le virus on ne peut pas s'en séparer facilement.

Dans les années 80, j'ai découvert avec mon fils, grâce à José Guzman, directeur de l'école à l'époque, et bénévole au sein de l'ALPM, l'escalade que nous pratiquons au rocher de Port-Mort face au barrage. Pour mon fils ce fut une révélation et une passion qu'il pratique toujours à un très bon niveau. Au départ de José, j'ai assuré encore pendant 2 ans l'animation de cette activité que je pratique encore avec mon fils lorsque je le retrouve chez lui dans les Monts du Lyonnais.

Sans le bénévolat combien de découvertes, d'événements ou manifestations n'auraient pas lieu.

Sans le bénévolat toutes nos associations ALPM, ASSPM, CPN, Port-Mort en Scène, Comité des Fêtes, et la liste est longue, n'existeraient pas et notre village serait un village triste.

Un exemple, un grand événement à Port-Mort, ce fut la fête de la S' Hubert, sans l'aide des nombreux bénévoles, venus de Port-Mort et des villages voisins pour installer les barnums, tentes d'expositions, balisage des terrains, surveillance des parkings, etc., cette manifestation n'aurait jamais pu se réaliser.

Quel plaisir et fierté de se retrouver tous ensemble une fois le travail effectué et la manifestation passée avec succès, de se dire que sans nous, tout cela ne serait pas arrivé.

En fin d'année scolaire, j'anime tous les mardis après-midi pendant trois mois, avec les enfants de l'école de CE1, CE2, CM1 et CM2, deux heures de Tennis de Table.

Il faut voir la joie des enfants lorsqu'ils arrivent la raquette à la main et l'attention qu'ils mettent pour arriver à relancer correctement la balle. Et quelle fierté pour moi et pour eux à la fin de l'année de leur avoir fait découvrir ce sport et de voir les progrès qu'ils ont faits.

Peut-être deviendront-ils des champions, qui sait, quelle récompense ce serait pour moi.

Alors je suis très heureux d'être bénévole, encore pour longtemps j'espère, et de participer à l'animation de notre village. Je souhaite qu'il y ait encore beaucoup d'autres comme moi qui viennent agrandir la communauté des bénévoles et rendre nos villages plus agréables et vivant grâce à leur présence.

Le bénévolat c'est **la bonne humeur, le bonheur de rencontrer des personnes et de s'unir pour un projet commun**.



**PHILIPPE PLÉ**

Membre ALPM, ASSPM et PMES

Philippe Plé, pormortais depuis 1987, est conseiller municipal (et ce depuis plusieurs mandats). Il est aussi un élément précieux pour bon nombre d'associations pormortaises mais aussi pour la mairie !

Toujours prêt à donner un coup de main, et encore plus depuis qu'il est à la retraite, il pense que donner un peu de son temps pour les autres, c'est avant tout une satisfaction personnelle, cela revient à **donner sans attendre un retour si ce n'est la satisfaction du travail bien fait ou de recevoir un sourire**.

Il a commencé à jouer de la musique en 1966 jusqu'en 1986 et notamment du clairon, de la trompette de cavalerie et trompette d'harmonie ainsi que du cor de chasse dans une fanfare créée à Saint-Marcel.

Dans le village il commence par entrer à l'ALPM puis au Comité des Fêtes mais aussi chez les pompiers en 1995 pendant 2 ans. Il adhère ensuite à l'ASSPM puis cette année à PMES. Il est présent comme bénévole sans responsabilités au niveau des bureaux.

Il parle aussi assez facilement de son addiction passée pour l'alcool, cet enfer dont il a réussi à triompher grâce à l'association **Vie libre** dont il s'est occupé par la suite pendant 20 ans ! Il est toujours prêt à tendre la main comme par le passé il a su saisir celle qui l'a aidée !

Et qui dit « Fifi » dit « Tarot » ! Ce jeu de cartes est une passion ! Et comme pour le bénévolat, jouer dans la section tarot de l'ALPM c'est le plaisir de prendre du bon temps avec d'autres passionnés, et créer du lien, essentiel quand on arrête son activité professionnelle !

Vous l'aurez compris, pour Philippe le bénévolat c'est avant tout multiplier les points d'entrée pour **créer du lien et pour se rendre utile à la communauté !**



ALPM : Association de Loisirs de Port-Mort  
ASSPM : Association de Sauvegarde du Site de Port-Mort  
CPN : Club Connaître & Protéger la Nature  
PMES : Port-Mort en Scène



**ALAIN CLERFEUILLE**

Président du Comité des Fêtes

Mon expérience du bénévolat n'a pas de fondement autre que le principe qui veut que plutôt que de ne rien faire, autant se rendre utile...

C'est pour cela qu'en plein désert professionnel, lors de mon arrivée dans la commune, tentant alors l'aventure de la profession libérale, il fallait que j'occupe mes doigts d'informaticien/graphiste à quelque chose d'utile pour ce village avec lequel je venais de renouer. C'est ainsi que j'ai tout d'abord proposé à la municipalité de prendre en charge bénévolement la maquette du JPM en 2003.

En pleine reconversion en webmastering, j'ai à la même époque développé le premier site Internet communal à titre personnel que j'ai ensuite proposé à la municipalité moyennant la simple prise en charge des frais d'hébergement. J'ai mené à bien ces deux actions jusqu'en 2012 puis j'ai continué la mission à titre contractuel avant de devenir agent administratif.

Toujours dans le cadre de ma reconversion professionnelle et de l'apprentissage de certains logiciels graphiques, j'ai dessiné le plan détaillé de la commune qui sert aujourd'hui de référence. Dans le même état d'esprit, désolé de voir ma commune sans blason, je me suis lancé en 2005 avec la complicité de Christian Lordi, alors 1<sup>er</sup> adjoint, dans l'élaboration d'un blason héraldique basé sur l'histoire de la commune. Le blason fut validé par le conseil municipal en juillet 2006.

**Sollicité en 2014 par le Comité des Fêtes pour aider à la friterie**, j'ai participé volontiers une fois, puis deux, etc. ... pour faire plaisir aux participants et à moi-même aussi !

En effet, même si cela peut paraître désuet, quel plaisir de s'entendre dire « Vos frites étaient délicieuses ! ». Le compliment efface alors toutes les vapeurs dans lesquelles les grillardins baignent..!

Lorsqu'une nouvelle équipe de cinq petits nouveaux reprenant le Comité m'a interpellé en 2019 pour assumer le même rôle, je n'ai pas hésité car le ressenti était très positif ! La suite de notre collaboration ne m'a jamais prouvé le contraire.

Pour cette raison, quand après trois ans de participation active tant au niveau de la com' que du terrain, les camarades du Comité m'ont sollicité en janvier 2023 pour reprendre les rênes de l'équipe, j'ai accepté avec grand plaisir.

Une association, et de mon point de vue, surtout un comité des fêtes, se doit d'être avant tout une équipe soudée, réactive, imaginative, où les tâches sont réparties en bonne intelligence, sans donneur d'ordre, le tout dans la bonne humeur !

Je communique ici avec les mots évoqués par d'autres camarades bénévoles, « *Le bénévolat c'est la bonne humeur, le bonheur de rencontrer des personnes et de s'unir pour un projet commun* » et c'est aussi « *un formidable moteur de vie* ».



*Si cet article, par ses témoignages, vous ont donné envie de découvrir les associations ou de vous lancer comme bénévole, vous retrouverez les coordonnées de toutes les associations sur la dernière page de ce journal !*

■ PASCALE LACHINE



## Cabane à livres, 1<sup>er</sup> bilan...

Voilà un an que la cabane à livres est en service devant l'école.

**Le constat est sans appel : elle remplit son rôle.**

**Seul bémol : elle manque souvent d'ouvrages destinés à la jeunesse...**

À la disposition de tous 7J/7, 24H/24, on y trouve ce que d'autres ont bien voulu y déposer : romans, biographies, bd, magazines... Le tout est d'y déposer des ouvrages pas trop datés et propres.

Souvent, après avoir lu un livre, on le met de côté, on l'oublie alors qu'on peut le faire circuler. Il suffit de se rendre devant l'école pour lui offrir une nouvelle vie.

L'étagère du bas est réservée aux plus jeunes.

Si encyclopédies et autres dictionnaires n'ont pas plus de succès que les vieux livres jaunis par le temps et les revues plus que fatiguées, **on voit bien ce qui « tourne » : auteurs à succès, livres propres, bandes dessinées.**

Évelyne et Marie-Agnès passent régulièrement s'assurer de la propreté des étagères, gérant le flux des dépôts selon les dons et les retraits.

■ PATRICK LEWILLE

## Du sable offert à l'école !



Nous tenons à remercier Élodie Gigant, maman d'élève, qui nous a permis d'obtenir gratuitement **15 tonnes de sable** de la Société Lafarge Granulats pour remettre dans l'aire de jeux des enfants. Merci pour son investissement.

■ SÉVERINE MARTIN

# Voisinage, bien vivre ensemble..!



**Vous habitez notre paisible village de longue date ou vous venez d'y construire votre maison, vous avez probablement un ou plusieurs voisins !** Les problématiques de voisinage ont existé de tous temps mais la promiscuité des habitations récentes rendue possible par la loi ALUR de mars 2014 du peut rendre la cohabitation entre voisins encore plus compliquée même si celle-ci n'est pas impossible. Il y a deux points à retenir pour entretenir de bonnes relations de voisinage :

**Créer du lien** La règle de base est la courtoisie ! L'avènement de la communication anonyme via les réseaux dits « sociaux » tend au contraire à détruire le vrai relationnel social consistant à échanger ces mots banals tels que « Bonjour », « Bonsoir », « vous allez bien ? »...

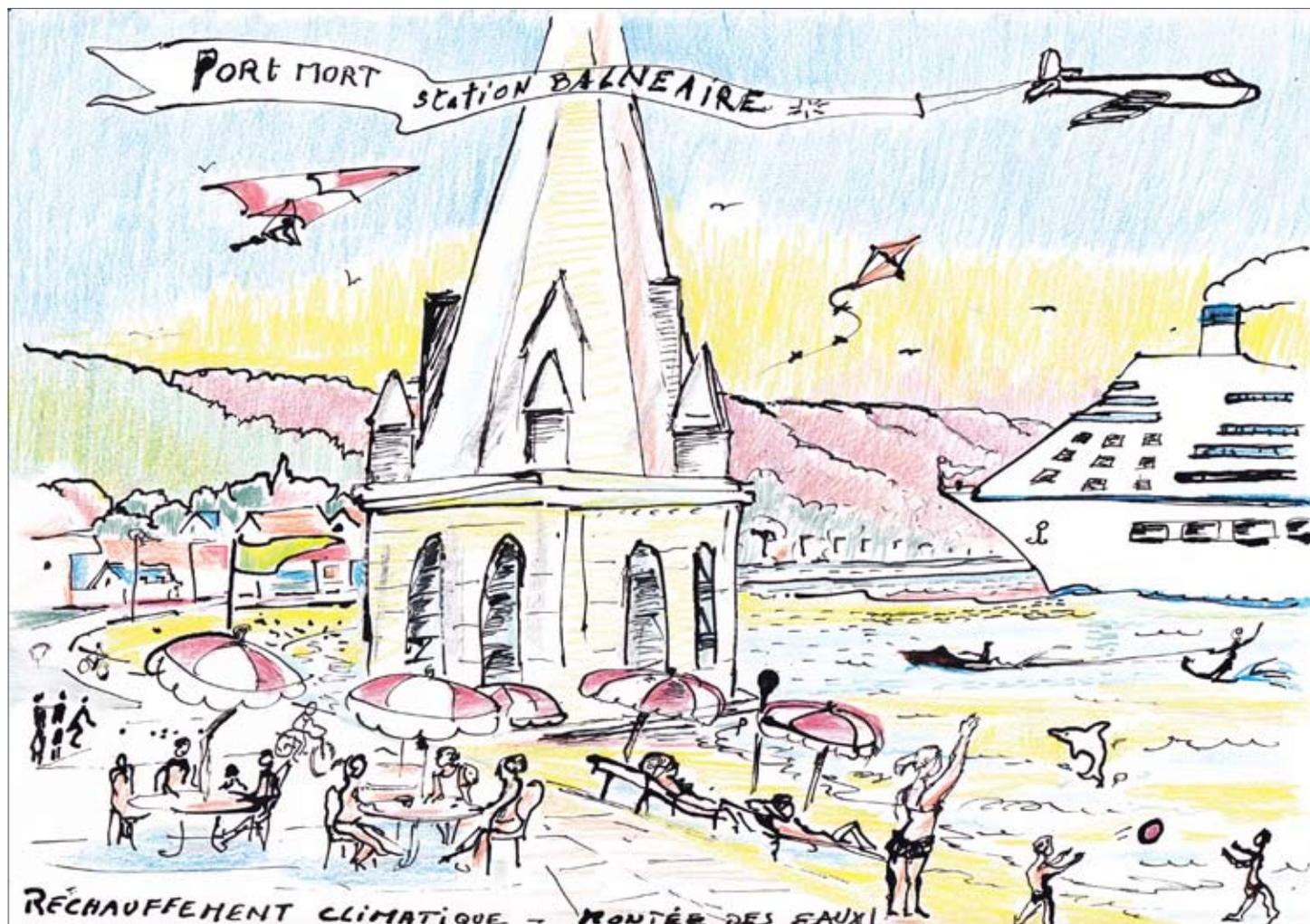
Ces quelques trivialités échangées régulièrement avec le sourire permettront plus tard d'aller frapper sans gêne chez le voisin pour demander un peu de sel ou de farine, de garder les enfants le temps d'une course urgente, d'emprunter un outil... *Le voisinage, c'est aussi de l'entraide.*

**Se comporter en bon voisin** Demander à ses voisins d'être agréable est une chose, avoir soi-même un comportement de bon voisinage en est une autre. Vous pensez être un voisin exemplaire ? Le chien qui aboie, la musique un peu trop forte, la voiture empiétant sur l'emplacement du voisin, le tapage nocturne (ou diurne), les chutes d'arbres ou de branches... N'oublions pas que tous les troubles de voisinage, dès lors qu'ils sont estimés anormaux par un juge, sont punis par la loi.

Alors pour rester en bons termes avec les voisins, mieux vaut donc éviter ou réduire ces troubles, et se montrer tolérant envers ceux des autres. *Car ces voisins deviendront peut-être un jour vos amis !*

■ ALAIN CLERFEUILLE

**EXPRESSION PORMORTAISE** *M. Demarez, professeur d'arts graphiques au collège Cervantes de Vernon partage avec nous sa vision du réchauffement climatique à Port-Mort...*



# Oxalis, qu'est-ce que c'est ?

**Nom d'une nouvelle voiture ? non...**

**Nom d'un nouveau parfum ? non...**

**Nom d'une fleur ? Presque...**

Mais pas une superbe fleur qui ornerait vos balcons ou vos parterres, non, un ennemi de vos fleurs et potagers qui envahit vos espaces de culture, et pratiquement impossible à éliminer.

J'ai découvert ce parasite il y a bientôt 5 à 6 ans dans mon parterre d'Arums sans me rendre compte de la vitesse de prolifération de cette plante.

Cela ressemble à un trèfle à trois feuilles avec une tige très fine que l'on pense se débarrasser simplement en tirant sur la tige ce que je faisais au début.

**ERREUR !** Au bout de la tige, sous terre, il y a un bulbille et celui-ci reste en terre. Et ce bulbille se reproduit en se multipliant par 10 ou 15 autres bulbilles qui à leurs tours vont se multiplier par 10 ou 15. Un envahissement, je vous dis !

Renseignements pris à la jardinerie, ils m'ont confirmé les problèmes de cette plante et qu'il n'y avait aucun produit ni traitement pour l'éliminer. Ne pensez pas vous en débarrasser en retournant la terre dessus en espérant les enfouir plus profond et qu'ils pourrissent.

Et bien non, ils sont capables de survivre en profondeur et de réapparaître à nouveau.

La seule solution, c'est de gratter délicatement la terre par petites portions et d'éliminer un par un à la main ces bulbilles s'ils sont suffisamment gros ou bien à la pince à épiler pour les plus petits. Ils arrivent même à s'intégrer aux racines des plantations existantes.

Non ce n'est pas une blague, plutôt un jeu de patience !

Le gros souci, c'est qu'à la vitesse à laquelle ils prolifèrent, ils envahissent les plantes ou les cultures du potager jusqu'à les étouffer et les faire crever. Je ne vous souhaite pas d'en avoir chez vous c'est une vraie calamité.

J'ai donné à deux amis des pousses en pots de mes Arums afin qu'ils les replantent dans leur jardin. Malheur pour eux !

Dans l'année qui a suivi, le petit trèfle est apparu déjà bien accompagné de ses petits confrères. Mes amis ont immédiatement déraciné les pousses d'Arums afin d'éliminer les petits bulbes qui s'étaient déjà bien implantés et ils ont bien nettoyé la terre tout autour.

Alors soyez vigilants et si vous voyez ces petits trèfles apparaître chez vous faites immédiatement un contrôle afin d'éliminer les bulbilles.

Pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur cette plante envahissante, voici un lien sur internet qui vous permettra de faire plus ample connaissance avec elle.

<https://jardinage.lemonde.fr/dossier-910-debarrasser-oxalis-trefles-redoutables.html>

Bon courage à ceux qui comme moi essaient de se débarrasser de cet envahisseur en éliminant les bulbes un par un.

■ CHRISTIAN MÉRIEUX

Les oxalis comptent bien 500 espèces de spécimens annuels ou vivaces, bulbeuses, rhizomateuses, tubéreuses ou à racines fibreuses. Si certaines de ces plantes ont des atouts ornementaux indéniables, ou un intérêt culinaire avéré comme l'Oca du Pérou (*Oxalis tuberosa*), d'autres sont de redoutables mauvaises herbes très difficiles à éradiquer dès lors qu'elles apparaissent dans le jardin.

Dans cette famille des Oxalidacées, deux espèces de vivaces sont particulièrement invasives : l'**oxalis corniculé** (*Oxalis corniculata*) et l'**oxalis petite oseille** (*Oxalis acetosella*). Elles apprécient généralement les lieux ombragés, proches des sous-bois, où elles finissent par se naturaliser.



■ Oxalis corniculé (*Oxalis corniculata*)



■ Oxalis petite oseille (*Oxalis acetosella*) aussi appelée « oseille des bois » ou « surelle ».



■ Bulbille d'oxalis petite oseille.

# La bergeronnette printanière



Femelle

Sur ces longues pattes, un oiseau est perché balançant gracieusement la queue de haut en bas, à coup sûr, c'est une bergeronnette ! Cette espèce en compte plusieurs sortes, après la grise, voici la printanière.

**Apparence** La bergeronnette printanière donne dans la diversité, une dizaine de sous-espèces se rencontrent ainsi en Europe, sans compter les individus qui ont trouvé le moyen de se croiser, mélangeant les dessins et les camaïeux, uniquement pour faire gamberger les ornithologues... Elles ont malgré tout un point commun, le dessus donne dans les tons verts et le dessous dans le jaune. C'est la tête qui diffère : celle de Monsieur arbore des couleurs variées et franches en période nuptiale, tandis que celle de Madame, bien pleine, n'a pas besoin de fanfreluches pour se faire remarquer et reste plus terne.

Chez nous, on rencontre la sous-espèce dite « flava » : Monsieur arbore une tête gris moyen sur le dessus et les côtés. Sa gorge et son ventre sont jaunes comme les fleurs printanières, bien entendu. Il s'est dessiné un trait d'eyeliner noir du bec à l'œil et l'a souligné de blanc, c'est très chic ! Madame donne plus dans la sobriété : sa gorge est blanc crème et son ventre jaune clair, le dessus mêle du gris-brun au vert. Les ados quant à eux, ont leur moment de révolte en n'arborant ni jaune ni vert !

**Nidification** En avril, les mâles reviennent d'Afrique et prennent possession d'un territoire qu'ils défendent jalousement. Il n'est pas rare de voir deux mâles s'affronter en combat singulier poitrine gonflée, tête en arrière et ongles acérées en avant ! Madame attend alors simplement que le vainqueur lui fasse sa cour. Monsieur lui « tourne alors autour » en trottinant queue étalée et plumes au vent (hérissées en fait, mais ça fait moins romantique !). Il peut aussi faire de la voltige en s'élevant à la verticale et retombant les ailes levées tout en poussant des trilles, mais comme c'est plus fatigant, il le fait rarement (Y aurait-il des dames exigeantes plus difficiles à conquérir ... ?)

C'est Madame qui construit le nid, avec Monsieur pour escorte. Le nid est à même le sol dans un champ, un fossé, dissimulé dans un petit creux ou sous une touffe d'herbe. Il est

fait de brindilles et garni de crin parfois de plumes. Elle pond 5 à 6 œufs en mai-juin qu'elle couve seule, Monsieur montant la garde à proximité sur un petit promontoire, « arborant les couleurs ». Il aide ensuite sa compagne à nourrir les oisillons une douzaine de jours, moment où ces derniers quittent le nid. Ils resteront encore dans le giron familial quelques semaines, sans jouer les Tanguy pour autant.

**Alimentation** Elle a le « bec fin », il est donc évident qu'elle fait son régal de tout imprudent insecte terrestre ou aquatique qui passe à sa portée. Cet insectivore le gobe sans vergogne et sans état d'âme, après une traque effrénée à terre, ou même parfois en voletant sur place ! Même pas le temps de déguster ! Elle ne dédaigne pas malgré tout, par ci par là, une graine ou une baie.

**Vol et comportement** C'est un oiseau migrateur qui fait sa valise en septembre pour regagner le sud du Sahara et nous revient en avril. Il aime les espaces découverts et niche dans des zones marécageuses ou au bord de l'eau, dans les sablières, mais aussi en milieu sec dans les cultures : blé, colza, betterave... Avant la migration, oubliée la castagne, elles se rassemblent en dortoirs composés de plusieurs dizaines de compagnons de chambrée. La migration se fait surtout de jour par petits groupes. Son vol est ondulé.

**Chant** Son ramage ne ressemble pas à son plumage, car son chant, émis depuis un perchoir s'apparente plus à des cris prolongés et successifs qu'à un véritable gazouillis : srih, sri, tsir. En vol, elle émet des « psip », « psuip ».

La bergeronnette printanière aime se percher sur les piquets des clôtures ou en haut des buissons, elle surveille ainsi son territoire. C'est ainsi que vous pourrez la repérer, le jaune attachant votre regard, lorsque vous vous promènerez au printemps sur les chemins de la plaine cultivée.

■ G.A. [TEXTE & PHOTOS]



Mâle avec plumage nuptial



## QUIZZ DE NOËL 2022



Réponses

1. Comment s'appelle un collectionneur d'étiquettes de fruits et légumes ?

Legufralabélophile

2. À qui appartenait la propriété « La Closerie » avant qu'elle ne soit rachetée par Françoise Bourdin ?

Famille Castelot

3. Envie d'une douceur de la Maison Semenon ?! Goûtons la dernière nouveauté de Christophe, le « Courchevel » ! De quoi est-elle composée ?

Génoise, mousseline, pêche et crêpes

4. Pour quel livre Jean-Paul Croisé a-t-il reçu une récompense littéraire en 2018 ?

Le grand bateau

5. Quel est le numéro d'urgence de la mairie ?

07 68 97 24 53

6. Quel roi a fait construire le fort dont il ne reste que les fondations sur la butte de Châteauneuf et en quelle année ?

Philippe-Auguste en 1198

7. Citez trois jeunes de Port-Mort et leur discipline dont les exploits sportifs ont fait l'objet d'un article dans le Journal de Port-Mort.

Tom Argentin (Kayak) JPM#73, Camille Flavigny (CSO) JPM#46/71, Morgane Guénégan (Triathlon) JPM#62

8. Quels sont les noms des quatre conseillers municipaux élus en mars 2022 ?

Monique Chomienne, Isabelle Lahaye, Daniel Lemardeley, Séverine Martin

9. Quelle était la profession la plus représentée à Port-Mort lors de l'inventaire de 1791 ?

Vigneron

10. Le Parcours de découverte des plantes sauvages du bord des chemins élaboré par le CPN dispose de 5 stations liées à leur milieu, quelles sont elles ?

Forestier - Cultivé - Coteaux calcaires - Urbanisé - Humide

11. Comment s'appelle le steak haché, spécialité de la boucherie EVB ?

Le pavé de Saint-Antoine

12. Quelle unité britannique a libéré Port-Mort le 28 août 1944 ?

5<sup>th</sup> Battallion Duke of Cornwall

13. Christine Lebel, quand elle n'écrit pas, elle peint. Mais que peut-on apercevoir sur ses peintures ?

Un chat ou le Mont-Saint-Michel

14. Quels nouveaux produits propose Le café de la mairie ?

Boîtes de biscuits de la Maison du biscuit, miel, champagne

15. Sur quelle île se déroule le dernier livre de Françoise Bourdin ?

La Corse

16. Comment s'appelaient le couple d'instituteurs qui enseignait dans les années 80 à l'école de Port-Mort ?

M. et M<sup>me</sup> Errère

17. Quel est l'orthographe du gentilé des habitants de notre commune ?

Pormortais et Pormortaises

18. En quelle année les restes de Napoléon Bonaparte sont-ils rapatriés à Paris en passant sur la Seine par Port-Mort ?

En décembre 1840 sur la Belle Poule

19. Combien y-a-t-il de passages piétons sur la Grande rue ?

12

20. De quelle heure à quelle heure les cloches de l'église Saint-Pierre sonnent-elles les heures ?

**Question bonus** : à quelles heures sonnent-elles les angélus ? (réponse précise exigée !)

7h - 22h

**Bonus** 12h04 - 19h04

## Gagnants

Seuls six bulletins-réponses valides ont été retournés par des Pormortais... **Ils sont donc tous gagnants !**

Ils ont gagné un bon d'achat à dépenser chez l'un de nos commerçants participants\* d'un montant de :

**60 € :**

Brigitte Weingartner | Jean-Pierre Lecoq

**40 € :**

Josette Grasmuck | Michelle Argentin | Dominique Caillot

**20 € :**

Laura Foulon

\* Boulangerie-Pâtisserie Maison Semenon - Boucherie Charcuterie EVB - Café de la Mairie - Végét'Eure



■ Quatre des gagnants du Quizz 2022 auxquels ont été remis des bons d'achat lors des vœux du conseil municipal : Laura, Josette, Brigitte et Jean-Pierre.

## BIENTÔT 16 ANS !

### PENSEZ AU RECENSEMENT

**C'EST OBLIGATOIRE**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### Démarche à effectuer en mairie

Une attestation vous sera remise

**Le recensement est obligatoire**, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du mois suivant.

**L'attestation de recensement** est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...).

**Pièces à fournir**  
Livret de famille, CNI du recensé, justificatif de domicile.



## NAISSANCES

Capucine, Manuela, Cathleen LUCAS | 26 janvier  
 Ambre, Marie-France, Amélie MEGRET | 6 février  
 Arthur, Thierry, Lucien CAILLOT | 31 mars  
 Timéo, Yann, Jean MASCRÈ | 26 avril  
 Noa, Éric, Daniel MALLARD | 28 juin  
 Charly, Pierre TILLY | 28 juin 2022  
 Charlotte, Andréa, Inès BERNARD BALUEL  
 | 28 septembre  
 Lucrèce, Adriane, Virginie BESNARD SOULES  
 | 14 novembre

## MARIAGE

Guy BOUDREY et Nathalie, Michelle FAGOT | 16 juillet

## DÉCÈS

Irène, Alice, Maria DUYCK | 7 janvier  
 Pascal, Yves, Raymond HYNDERICK | 13 janvier  
 Pierre, Marcel SALIOU | 30 janvier  
 Henri, Louis, Émile LEHALLEUR | 12 mars  
 Cécile, Jeanne CLERCIN | 29 juillet  
 Nathalie, Hélène, Nelly, Judith MÜHLSTEIN  
 | 20 novembre  
 Christian, Yvonnick, Georges, Marcel HOMMEY  
 | 20 novembre  
 François, Dominique BOURDIN | 25 décembre

## CONSEIL du 30.01.2023

N°. 2023.1 | Mairie 20h30

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 30 janvier à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué le 19 janvier 2023, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles AULOY.

### Présents

Gilles AULOY - maire,  
 Ghyslaine AUDREN, Monique CHOMIENNE, Rodolphe DELAMOTTE,  
 Pascale LACHINE, Isabelle LAHAYE, François LEHALLEUR,  
 Daniel LEMARDELEY, Évelyne LUCET, Séverine MARTIN,  
 Gérard MOREAU, Philippe PLÉ, Jean-Michel VUILLAUME.

### Absents excusés

Michaël LESUEUR (pouvoir à P. LACHINE),

### Absents

Élise WATEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2151-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un **secrétaire de séance** pris au sein du conseil.

Monsieur **Philippe PLÉ** est désigné pour remplir cette fonction.

### 1.1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2022.

VOTE: Unanimité des conseillers, le procès-verbal est accepté.

### 1.2. REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE

M. AULOY Gilles expose à ses conseillers les décisions qu'il a prises sous l'accord du conseil municipal par délibération, à savoir la



→ programmation des travaux du SIEGE, la convention avec le SWS pour effectuer les travaux de marquage au sol (au carrefour rue Blanche de Castille et rue des Ormetteaux) ainsi que le choix des assurances pour la commune auprès de la SMACL et de Sarre et Moselle.

VOTE: Unanimité des Conseillers.

### 1.3. COMMISSION DU PERSONNEL

Suite à la demande de M<sup>me</sup> LUCET Évelyne de faire partie de la commission du personnel, il est demandé aux membres du conseil municipal de donner leurs accords.

À l'unanimité, le conseil municipal accepte la demande de M<sup>me</sup> LUCET ; elle intègre donc, à compter de ce jour, la commission du personnel.

### 1.4. ACQUISITION D'UN MOYEN DE PAIEMENT CB ET DÉSIGNATION D'UN RÉGISSEUR ET D'UN SUPPLÉANT

Certains membres du conseil municipal avaient demandé la possibilité pour la commune de disposer d'une carte de crédit pour simplifier l'achat de petites fournitures. M. AULOY explique à son conseil qu'après s'être renseigné auprès de la trésorerie, il est possible d'obtenir une carte de crédit avec un petit montant alloué via un compte auprès de la trésorerie. Pour sa mise en place, il faut nommer un régisseur et un suppléant pour gérer les achats et le compte bancaire. Il est proposé au conseil la candidature de M. CHOMIENNE Christian en tant que titulaire et M<sup>me</sup> ALQUIER Guillemette pour la suppléance.

VOTE: Accord à l'unanimité pour l'acquisition de la carte de crédit.

Accord à l'unanimité du titulaire et de son suppléant : M. CHOMIENNE titulaire, M<sup>me</sup> ALQUIER suppléante.

### 1.5. PROJET « RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ENSEMBLE ÉCOLE PRIMAIRE - BIBLIOTHÈQUE - LOGEMENT »

Monsieur le Maire informe le conseil que l'audit énergétique de l'école primaire, de la bibliothèque et du logement a été réalisé et que cet audit a permis de définir un programme de travaux, l'objectif étant de réduire la consommation d'énergie d'environ 50 % par an.

Le montant du budget d'opération est de 499 478,00 € HT avec un montant de travaux arrêté à la somme de 395 010,00 € HT.

Le Maire demande à son conseil municipal, d'une part, de se prononcer sur le plan de financement et, d'autre part, sur le mandat de gestion de l'entreprise.

Après lecture du projet, le conseil municipal à l'unanimité : Approuve le projet et donne son accord pour le plan de financement et pour le mandat de gestion. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention et tous les documents s'y afférents.

### 1.6. CONVENTION CPN

M. AULOY explique à son conseil municipal que l'association CPN représentée par M.

BRETON, président, demande d'établir une convention avec la commune pour l'utilisation d'un terrain appartenant à la commune, lieu-dit « Les Loges » afin d'y organiser des activités. Cette mise à disposition serait gratuite et permettrait la mise en valeur de la flore communale.

VOTE: À l'unanimité le conseil municipal accepte cette mise à disposition et autorise le maire à signer la convention avec l'association du CPN.

La séance a été levée à 21H00.

## CONSEIL du 19.12.2022

N°. 2022.5 | Mairie 20h30

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 19 décembre à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué le 13 décembre 2022, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles AULOY.

#### Présents

Gilles AULOY - maire,  
Ghyslaine AUDREN, Monique CHOMIENNE,  
Pascale LACHINE, Daniel LEMARDELEY,  
Évelyne LUCET, Séverine MARTIN,  
Gérard MOREAU, Philippe PLÉ.

#### Absents excusés

Rodolphe DELAMOTTE (pouvoir à G. AUDREN),  
François LEHALLEUR (pouvoir à G. AULOY),  
Michaël LESUEUR (pouvoir à P. LACHINE),  
Jean-Michel VUILLAUME (pouvoir à P. PLÉ)

#### Absents

Isabelle LAHAYE, Élise WATEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2151-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un **secrétaire de séance** pris au sein du conseil.

Monsieur **Gérard MOREAU** est désigné pour remplir cette fonction.

### 5.1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2022.

M<sup>me</sup> CHOMIENNE Monique rappelle que les décisions modificatives évoquées ne concernent pas uniquement les investissements mais également les comptes de fonctionnement.

Une remarque de M<sup>me</sup> Pascale LACHINE sur le mot « mille » orthographié « mil » dans nos procès-verbaux.

VOTE : Une abstention, M. LESUEUR Michaël ; douze voix pour.

À la majorité cette proposition est acceptée.

### 5.2. DÉCISION MODIFICATIVE

M<sup>me</sup> CHOMIENNE Monique, vice-présidente de la commission finances, explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de faire de nouvelles inscriptions budgétaires. L'état de la Décision modificative n03 est remis aux conseillers présents qui la signent.

VOTE : Une abstention, M. LESUEUR Michaël ; douze voix pour.

À la majorité cette proposition est acceptée.

### 5.3. REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE

Signature de la convention de maîtrise d'œuvre avec le SIEGE 27 concernant les travaux sur le réseau éclairage public. La convention est signée pour un montant de 3 667 € TTC.

Convention signée avec le SWS pour rétrocession provisoire de mètres linéaires de la rue de Seine en vue de travaux de modernisation.

VOTE : Une abstention, M. LESUEUR Michaël ; douze voix pour.

À la majorité cette proposition est acceptée.

### 5.4. AUTORISATION DE CONSTITUER UNE PROVISION POUR IMPAYÉS EN TRÉSORERIE

Monsieur le Maire informe le conseil que la trésorerie demande au conseil municipal de constituer une provision sur loyers impayés de l'ordre de 17% de la créance totale qui s'élève à 5 566,70 €.

VOTE : Une abstention, M. LESUEUR Michaël ; douze voix pour.

À la majorité cette proposition est acceptée.

### 5.5. CONVENTION AVEC LE CPN

Monsieur le Maire informe le conseil du report à nouveau de la signature de la convention d'un prêt de terrain avec l'association CPN.

VOTE : Une abstention, M. LESUEUR Michaël ; douze voix pour.

À la majorité cette proposition est acceptée.

### 5.6. MODIFICATION ARTICLE 3 DU RÈGLEMENT DU CIMETIERE

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'il ne sera plus possible de choisir par avance l'emplacement de la sépulture afin d'éviter des pertes de places dans le cimetière. La réservation et le règlement de la future concession pourront toujours se faire à tout moment.

VOTE : Une abstention, M. LESUEUR Michaël ; douze voix pour.

À la majorité cette proposition est acceptée.

### 5.7. AVENANT CONVIVIO

Monsieur le Maire explique aux conseillers que le prestataire CONVIVIO augmente ses tarifs du restaurant scolaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le prix du repas passe de 2,6551 € HT à 2,9050 € HT soit 3,0647 € TTC. La commune ne prendra pas en charge l'augmentation ; elle doit déjà faire face aux frais généraux qui s'envolent. La différence sera prise en charge par les parents d'élèves.

VOTE : Une abstention, M. LESUEUR Michaël ; douze voix pour.

À la majorité cette proposition est acceptée.

### 5.8. CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AU TRANSPORT DES ÉLÈVES DES ÉCOLES PRIMAIRES VERS LES CENTRES NAUTIQUES COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Maire expose et demande

d'approuver le projet de mise en place d'une convention de groupement de commandes, correspondant aux marchés relatifs au transport des élèves des écoles primaires vers les centres nautiques communautaires à lancer par la commune de Vernon, chargée pour le compte de l'ensemble des membres du groupement de la mise en concurrence, de l'attribution et la signature et de la notification des marchés correspondants Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer cette convention.

VOTE : Une abstention, M. LESUEUR Michaël ; douze voix pour.

À la majorité cette proposition est acceptée.

## 5.9. CONVENTION CENTRE AÉRÉ

Monsieur le Maire informe les conseillers du renouvellement de la convention avec la SNA pour le centre aéré jusqu'en 2024. Cela concerne une vingtaine de famille de Port-Mort. L'ensemble du conseil regrette que le forfait journalier perçu de l'ordre de 22 € soit assez faible face aux augmentations des charges payées par la commune et à ce titre une demande sera faite auprès de M. DUCHÉ, Président de la SNA.

VOTE : Une abstention, M. LESUEUR Michaël ; douze voix pour.

À la majorité cette proposition est acceptée.

## 5.10. S.I.G.E.S DÉSIGNATION D'UN TITULAIRE ET DE SON SUPPLÉANT

M. LEMARDELEY Daniel après candidature unique, est désigné comme deuxième titulaire et Ghyslaine AUDREN après candidature unique sa suppléante.

VOTE : Une abstention, M. LESUEUR Michaël ; douze voix pour.

À la majorité cette proposition est acceptée.

## 5.11. PROJET RÉNOVATION ÉCOLE PRIMAIRE

Monsieur le Maire informe les conseillers sur le projet de rénovation de l'école primaire. Il demande l'engagement du conseil sur cette opération.

- L'accord du conseil sur l'enveloppe prévisionnelle globale estimée à 499 478 € HT soit 599 373,60 € TTC.

- L'autorisation donnée au Maire afin qu'il puisse signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de l'opération et de solliciter toutes les subventions.

- Cette opération sera inscrite au budget 2023 en investissement.

M<sup>me</sup> Lachine Pascale s'inquiète du montant à investir, Monsieur le Maire lui rappelle que l'opération est en cours de projet et que le montant des subventions sera décisif à la réalisation ou pas du projet.

VOTE : Une abstention, M. LESUEUR Michaël ; douze voix pour.

À la majorité cette proposition est acceptée.

## 5.12. ACHAT DE CAPTEURS

Le maire informe les conseillers que l'on peut obtenir jusqu'au 31/12/2022 une subvention de l'État pour le financement des capteurs CO<sub>2</sub> pour les écoles.

VOTE : Une abstention, M. LESUEUR

Michaël ; douze voix pour.

À la majorité cette proposition est acceptée.

## 5.13. ADHÉSION CEREMA

Le maire informe les conseillers sur l'organisme CEREMA (établissement public).

Expert public dans divers domaines (aménagement transport risques bâtiments)

L'ensemble des conseillers présents refusent l'adhésion à cet organisme ne correspondant pas à notre structure de village.

VOTE : Une abstention, M. LESUEUR Michaël ; douze voix contre.

À la majorité cette proposition est refusée.

## 5.14. COMMISSION SOCIALE

Pascale Lachine nous fait un rappel de la commission sociale du 10 juin. Il s'avère de personnaliser un peu plus le fichier des personnes selon divers critères. Quelques points déjà pourraient être mis en place comme « Véhiculer pour le repas des aînés » « goûter école retraité ». Lors de la canicule un certain nombre de personnes ont été contactées.

La séance a été levée à 22H30.

## CONSEIL du 10.10.2022

N°. 2022.4 | Mairie 20h30

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 10 octobre à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué le 4 octobre 2022, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles AULOY.

### Présents

Gilles AULOY - maire,  
Ghyslaine AUDREN, Monique CHOMIENNE,  
Isabelle LAHAYE, Daniel LEMARDELEY,  
Michaël LESUEUR, Évelyne LUCET,  
Séverine MARTIN, Gérard MOREAU,  
Philippe PLÉ, Jean-Michel VUILLAUME.

### Absents excusés

Rodolphe DELAMOTTE (pouvoir à G. AUDREN),  
François LEHALLEUR (pouvoir à G. AULOY).

### Absents

Pascale LACHINE, Élise WATEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2151-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un **secrétaire de séance** pris au sein du conseil.

Madame **Séverine MARTIN** est désignée pour remplir cette fonction.

## 4.1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2022

M. VUILLAUME Jean-Michel demande où en est la signature de la convention de mise à disposition du terrain communal avec le club CPN. Monsieur le Maire Gilles AULOY l'informe que le projet est toujours en attente de la décision du Président du CPN, M. Jean-Louis BRETON.

VOTE : Unanimité des conseillers

## 4.2. DÉCISION MODIFICATIVE

M<sup>me</sup> CHOMIENNE Monique, vice-présidente de la commission finances, explique au

conseil municipal qu'il est nécessaire de faire de nouvelles inscriptions budgétaires car la somme prévue à la section investissement sera insuffisante pour régler la totalité des factures engagées.

VOTE : Unanimité des conseillers.

## 4.3. DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Après avoir expliqué à son conseil municipal le dispositif « argent de poche » à savoir :

Valoriser les jeunes et leur participation à la vie du village, permettre aux jeunes de prendre des initiatives, favoriser le lien des jeunes avec les adultes et les institutions.

Le Maire précise que ce dispositif est réservé aux jeunes de 16 à 18 ans pour des travaux en demi-journées et d'une durée de 4 jours maximum durant les petites vacances et 5 jours durant les vacances d'été avec une rémunération de 15€ par demi-journée.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce principe. Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal est favorable à ce projet et autorise la Maire à le mettre en place.

## 4.4. - NOMINATION D'UN RÉFÉRENT INCENDIE ET SECOURS

Monsieur le Maire informe le conseil qu'avant le 31 octobre 2022 il faut que chaque commune qui n'a pas de correspondant incendie et secours en nomme un. Le nom de l'élu devra être ensuite communiquer au préfet et au SDIS.

Sa mission a été détaillée et lue aux membres du conseil municipal.

Le Maire demande à l'ensemble du conseil municipal qui souhaite se présenter : M. PLÉ Philippe propose sa candidature.

Le Maire procède au vote à main levée.

VOTE : Unanimité des conseillers

## 4.5. PARTAGE DES INDEMNITÉS ADJOINTS AVEC UN CONSEILLER

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a donné une délégation à M. Philippe PLÉ en tant que responsable des espaces verts (Hors personnel). Cette responsabilité concerne le suivi du matériel, l'achat ou le suivi des réparations, la mise à jour de l'inventaire chaque année ainsi que la vérification des bâtiments communaux.

À ce titre, deux des quatre maires-adjoints ont émis le souhait de partager leurs indemnités avec M. PLÉ, afin de ne pas dépasser l'enveloppe votée pour les indemnités lors du budget, le montant des indemnités de ces deux maires-adjoints sera divisé en trois parts égales dès le mois de novembre 2022.

Cette proposition est mise au vote :

VOTE : Deux abstentions, M. Rodolphe DELAMOTTE et M. Gérard MOREAU et onze voix POUR.

À la majorité cette proposition est acceptée.

La séance a été levée à 21H30.



## SUDOKU'S 50 par Sudoku Infini® Mindscape®

6			7		5			3
					4		8	
4			9	8				
5	1		2					
						3	1	
		3	8	4		5		
	8	9	5		6		7	1
7		4	1	3	8			9
	5	1			7		3	

1 Facile 9 min.

5	3						1	8
	1		2	8		6	3	
8			6					
7						3		
3	5	4	7		9	8		6
2					3			
		2		5	6		4	3
6								9
1		5	3	9				

2 Normal 12 min.

			3			7		1
2							6	
		4		5				
	3						4	9
	2		5	4				
	1			7				6
				3	6		8	
6								2
		3	4					

3 Difficile 18 min.

		7	1	3		6		2
							4	
8			9		6			
7	4							
	3				2	8		
6			5				9	
	1					3	7	
		9	8	5		2		6
					1			

4 Très difficile 25 min.



## Achats groupés

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2023

Commande *au plus tard*

25 mars 2023  
24 juin 2023

Livraison

30 mars 2023  
29 juin 2023

- La **quantité minimum** commandée devra être de **500 litres par adresse de livraison**, en fioul ordinaire ou de qualité supérieure (à préciser à la commande).
- Tarif exact annoncé le jour de la commande.
- Les **livraisons** seront effectuées **le jeudi après-midi** suivant la date de commande et payables directement au livreur.

**Passez votre commande auprès de :**

- Gérard Moreau 06 79 58 15 78 (tél. ou sms)
- par courriel : [gmoreau@port-mort.com](mailto:gmoreau@port-mort.com)

*en spécifiant les infos de votre commande :*

- nom • adresse • numéro de téléphone • quantité • qualité.

Messes dominicales  
Église St-Pierre de Port-Mort

## Prochains offices

**Samedi 1<sup>er</sup> Juillet à 18h30**

Les dates et infos des événements sont disponibles sur le panneau d'affichage de l'église.

**L'église est désormais ouverte au public tous les dimanches de 14h30 à 16h30.**

### Renseignements

Mirène Menet ☎ 06 18 84 63 19  
Michèle Argentin ☎ 06 84 91 69 93

Paroisse Saint Nicaise  
du Vexin Normand  
13 place de l'église - Écos  
27630 VEXIN-SUR-EPTE  
☎ 02 32 52 01 49



## SOLUTIONS JEUX n°83

MOTS FLÉCHÉS 58

	P		D		R		C		V		R		P			
	L	A		E	X	T	I	R	P	E	R	A		A	N	
		T	U				F	L	U	O	R		I	N	N	E
	V	A		O	N				C	U	M	U	L	U	S	
		R	A	Z		B	R	I	D	E	S			L	U	T
	G	A	L	O	P	A		F	R	E	T		L			U
		F	I	N	A	N	C	I	E	R	E	M	E	N	T	
	D	E	B	A	U	C	H	E	R		N	E			O	U
			I				O	R		O	S		L	U		
	I	L		A	C	C	U		B	R	I	Q	U	A	T	
		E	M	I	R		A	M	E		L	U	C	I	E	
	E	M	I	L	I	O	N		C	A	S	E			S	E

MOTS CROISÉS 71

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	F	O	U	R	M	I	S		L	I	O	N	N	E	S
2		S	T	E	A	R	I	N	E		S	A	I	S	I
3	A	S		S	T	I	P	E		A	S	C	E	T	E
4	M	E	U	S		S	O	R	C	I	E	R	E		N
5	B	U	T	O	M	E		F	I	L	L	E		R	
6	U	X	O	R	I	E	N		L		E	S	S	E	S
E	L		P	T	T		A	S		S	T		A	I	T
8	A	P	I		E	N	R	A	G	E		V	I	S	E
9	N	I	E	C	E		I	P	O	M	E	E	S		P
10	C	E		R		O	N	E	R	E	U	X		T	P
11	E	C	H	A	R	P	E	E		E	R	I	G	E	E
12	S	E	I	C	H	E	S		E		E	N	T	E	S

SUDOKU 549

6	2	4	8	9	7	1	5	3
3	9	7	1	5	2	6	4	8
5	8	1	3	6	4	7	2	9
2	4	6	7	3	5	8	9	1
8	7	5	9	2	1	4	3	6
9	1	3	6	4	8	2	7	5
7	5	8	2	1	9	3	6	4
1	3	9	4	7	6	5	8	2
4	6	2	5	8	3	9	1	7

9	1	3	4	2	6	8	7	5
6	8	5	3	7	1	9	2	4
7	4	2	5	8	9	3	6	1
2	5	4	9	3	8	6	1	7
8	9	1	7	6	5	2	4	3
3	6	7	1	4	2	5	9	8
5	2	6	8	1	4	7	3	9
4	7	8	6	9	3	1	5	2
1	3	9	2	5	7	4	8	6

8	6	3	7	9	5	1	2	4
4	1	5	8	2	3	6	9	7
2	7	9	4	1	6	3	8	5
3	8	2	5	4	1	9	7	6
9	4	7	3	6	2	5	1	8
6	5	1	9	8	7	2	4	3
7	2	6	1	5	4	8	3	9
5	3	8	2	7	9	4	6	1
1	9	4	6	3	8	7	5	2

1	7	6	4	9	2	3	5	8
3	4	9	8	5	7	6	1	2
2	5	8	3	6	1	9	4	7
8	9	5	2	4	3	7	6	1
6	3	2	7	1	5	4	8	9
4	1	7	6	8	9	5	2	3
7	2	4	5	3	8	1	9	6
5	8	1	9	7	6	2	3	4
9	6	3	1	2	4	8	7	5



### Photo #26 du moment

*Qui a dit que le mimosa ne se plaisait pas chez nous..?*

■ ALAIN CLERFEUILLE | Merci à Michel et Marie-Claire Poezzevara pour m'avoir soufflé l'idée...



## ASSISTANTES MATERNELLES

**Sabrina DOLBEC** • 8 bis, rue Maillot  
Temps complet : 🗓️🗓️🗓️ | 0 > 6 ans  
☎️ 06 72 89 25 46

**Malika FONTENEAU** • 19, rue des Loges  
Temps complet : 🗓️🗓️🗓️ | 0 > 6 ans  
☎️ 02 32 52 42 69

**Nicole HOUSSAIS** • 37, rue de la Mi-voie  
Temps complet : 🗓️🗓️🗓️ | 0 > 12 ans  
☎️ 02 32 53 88 29

**Valérie TIRON** • 52, Grande rue  
Temps complet : 🗓️🗓️🗓️ | 3 > 12 ans  
☎️ 02 32 21 38 77

**Mélinda TOUMIRE** • 7 bis, rue des Loges  
Temps complet : 🗓️🗓️ | 0 > 6 ans  
Temps partiel : 🗓️ | 3 > 12 ans  
☎️ 06 22 69 54 13

## ASSOCIATIONS

### Comité des Fêtes | Sortir à Port-Mort\*

**NOUVEAU** Alain CLERFEUILLE ☎️ 06 73 84 48 28

✉️ cdfportmort27@gmail.com

📱 sortiraportmort

### Connaître et Protéger la Nature *La Catignolle* \*

Jean-Louis BRETON ☎️ 06 37 09 66 24

✉️ cpn.port-mort@orange.fr

📱 cpn-port-mort.fr

### Loisirs (A.L.P.M.) \*

Frédéric LUCAS ☎️ 06 82 72 43 71

✉️ contact@alpm.fr

### Port-Mort en Scène\*

Odile ANCRENAS ☎️ 06 47 72 65 22

✉️ pmes@laposte.net

📱 portmortenscene.com 📱 portmortenscene

### Propriétaires exploitants & Chasseurs\*

Jean-Louis MANSOIS ☎️ 06 70 20 26 64

✉️ jlmansois@aol.com

### Sauvegarde (A.S.S.P.M.) \*

Marie-Christine BARON ☎️ 06 01 77 11 84

✉️ asspm@googlegroups.com

### 313<sup>th</sup> Fighter Squadron Association-"The Lucky Bulldogs"

Rodolphe DELAMOTTE | 79, Grande rue

☎️ 06 50 30 71 18

✉️ theluckybulldogs@gmail.com

📱 theluckybulldogs

### Sala Innovation Pool

Jean-Pierre BANZOUZI | 29, rue des Loges

☎️ 06 99 07 35 62

✉️ jean-pierre.banzouzi@laposte.net

### Training Camp du Bois de Bray

Christophe DELACOUR • Le clos du bois de Bray (à côté du stand de tir) - Route des Andelys

☎️ 06 34 01 09 69

✉️ christophedelacour27@gmail.com

📱 Training Camp du Bois de Bray

## ASSOCIATIONS hors commune

### Association Française des Solos Eure

Antenne de Port-Mort : Philippe MORICE

☎️ 02 32 52 43 57

✉️ vernon@asso-des-solos.fr

📱 www.asso-des-solos.fr

### L'épée d'Aymeric

Centre d'entraînement de Port-Mort : Stéphanie MAUREY

► Mercredi : 19h - 21h | Maison de village

☎️ 06 81 86 25 83

✉️ lepee-daymeric@orange.fr

📱 lepee-daymeric.com 📱 L'épée d'Aymeric

## BIBLIOTHÈQUE

Dominique MORCLETTE ☎️ 06 72 92 36 84

Sophie OBERG ☎️ 06 89 45 23 04

• 75, Grande Rue (École) | Samedi : 10h - 12h

## BIEN-ÊTRE

### Sophrologie

Laetitia CARNEC ☎️ 06 50 60 88 37

► Sur RV | 8, rue des Sablons

✉️ laetitia\_carnec@yahoo.fr

## Thérapies alternatives & complémentaires

*L'Eure Séance Bien-Être*

Anne QUÉNAULT ☎️ 06 14 74 62 61

► Sur RV | 16, rue de Bourgoult

✉️ l.eure.seance.bien.etre@outlook.com

📱 L'Eure Séance Bien-Être

🌐 leureseancebienetre.wixsite.com/website

## COMMERCES

### BOUCHERIE-CHARCUTERIE-ÉPICERIE-TRAITEUR

Éric & Valentin BOUCHER • 83, Grande rue

☎️ 02 32 52 60 50

Mardi-Samedi : 7h30-13h00 • 14h30-19h30

Dimanche : 7h30-13h00 | Fermé le Lundi

### BOULANGERIE-PÂTISSERIE *Maison Semenon*

Olivier SEMENON • 75 bis, Grande rue

☎️ 02 32 52 38 40

Mardi-Samedi : 6h30-13h30 • 15h00-19h30

Dimanche : 6h30-13h30 | Fermé le Lundi

### CAFÉ-TABAC-PRESSE-LOTTO-RELAIS POSTE

*Café de la Mairie* ☎️ 02 32 53 04 48

Philippe BELLMONT & Sophie DE GRAVE

• 104, Grande rue

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi : 7h30 -19h30

Samedi : 8h00-19h30 - Dimanche : 8h00-13h00

Dépôt de pain le Lundi | Fermé le Mardi

## ÉCOLE MATERNELLE & PRIMAIRE

75, Grande rue | Directrice : Mathilde JOLLIVET

✉️ 270567v@ac-rouen.fr

Maternelle ☎️ 02 32 52 22 58

Primaire ☎️ 02 32 52 62 37

## ÉQUITATION

### Haras - Élevage, dressage, compétition

Hervé GODIGNON *Haras Seabird* • Ferme du Mesnil

☎️ 02 32 52 21 10 ✉️ ecuries.godignon@orange.fr

### Pension équine

Pascale & Frédéric LEFEUVRE *Le petit haras*

• Grande rue ☎️ 02 32 52 81 37 | 06 75 50 65 36

✉️ frederic.lefeuvre0@orange.fr

## ENTREPRISES

### Agro-alimentaire

ALLAND & ROBERT S.A. • 125, Grande rue

☎️ 02 32 77 51 77 ✉️ allangum@allandetrobert.fr

📱 www.allandetrobert.fr

### Téléphonie & Internet

AKEO Télécom (*Groupe CAT SA*) • 66, Grande rue

☎️ 02 32 77 27 87 ✉️ gestioncommerciale@akeo.fr

📱 www.akeo.fr

## INFIRMIÈRES D.E. à domicile

Sylvie GOULAY ☎️ 06 09 88 93 90

Sandrine LETELLIER ☎️ 06 26 58 51 24

Cabinet : 81, Grande rue | 7J/7 sur rendez-vous

## PAROISSE *Saint Niçaise*

Infos : mariages, baptêmes, messes...

Mirène MENET ☎️ 06 18 84 63 19

Michèle ARGENTIN ☎️ 06 84 91 69 93

## SERVICES

### Bâtiment

#### Électricité générale-chauffage-motorisation de portails

Franck PLAQUET • 25, rue de la Mi-Voie

☎️ 02 32 52 22 98 | 06 83 12 32 92

✉️ franck.plaquet.elec@wanadoo.fr

#### Électricité générale-réseau informatique...

Kevin MALLARD *Mallard Bati Pro*

• 2, rue des Loges

☎️ 06 46 22 31 05 ✉️ mallardbatiopro@gmail.com

#### Maçonnerie générale *Neuf & Rénovation*

Amorim VITOR

47, Grande rue

☎️ 02 32 51 24 63 | 06 10 90 99 14

✉️ amorim.vitor@free.fr

#### Multi-services bâtiment

René MOUCHARD | *RM.Rénovation Habitat*

30, rue de Pressagny

☎️ 02 76 76 10 32 | 06 26 85 72 84

✉️ mouchard.rene@laposte.net

## Rénovation intérieure/extérieure

Rodolphe MASCRÉ | *RM Rénovation*

130, Grande rue

☎️ 06 38 88 99 42

✉️ rm.renovation27@gmail.com

### Tailleur de pierre

Christophe CHAPEL • 23, rue de la Mi-Voie

☎️ 02 32 52 88 85 | 06 43 15 67 36

### Travaux d'aménagement et de rénovation

Christophe LECACHEUX • 76, Grande rue

☎️ 02 32 53 72 06 | 06 32 73 86 29

✉️ christophe\_lecacheux@yahoo.fr

### Espaces verts

Emmanuel BARATTE • 7, rue de la Mi-voie

*CESU\*\* accepté* | ☎️ 06 47 83 00 20

✉️ leschenes.emmanuel@wanadoo.fr

Benoist QUÉNAULT • *Pivoine et Séquoia*

16, rue Bourgoult | *Agrément Service à la personne*

☎️ 06 75 51 48 64

✉️ pivoine.et.sequoia@outlook.com

### Autres

#### Apiculteurs - SOS essaim d'abeilles

Marie & Stéphane THÉRIAU • 27, rue de la Roque

☎️ 02 32 53 47 10 | 06 26 84 78 62

#### Architecte

Gérard MAYEUR • 32, rue du Barrage

☎️ 02 32 52 63 76

#### Bijoux en pierre (Créations)

Nathalie TROTIGNON *Les Délices de Nathlie*

4, rue des Sablons

☎️ 06 51 52 06 01

✉️ delices.de.nathlie@gmail.com

📱 Délices de Nathlie, les pierres et ses vertus

#### Bois de chauffage

François LEHALLEUR • 5, rue du Port

☎️ 02 32 52 59 32

#### Coiffeuse à domicile

Fanny HENOCH • *Mobicoff* - sur RDV

☎️ 06 23 45 03 44

#### Conseiller financier

Maxime RABET • 1, voie Bourdon

☎️ 06 11 17 45 96

✉️ maxime.rabet@atipagroup.com

#### Courtîère en prêt immobilier

Anne-Laure BOUCHENOIRE • 104, Grande rue

☎️ 06 03 70 06 95

✉️ annelaure.bouchenoire@neghome.com

#### Documentaliste juridique

Éric COURDAVAULT • 134, Grande rue

☎️ 02 32 77 47 31 | 06 60 70 07 15

#### Équipement audiovisuel et de garage

Franck LEFEBVRE *Technik Design Service*

12, rue des Ormetteaux

☎️ 06 73 78 48 53

✉️ franck.lefevre27@wanadoo.fr

#### Produits entretien - Coach *STANHOME*

Carine DELAMARE • 11 bis, Grande rue

☎️ 06 74 30 15 79 ✉️ arnaud.carine1@stanhome.fr

📱 www.stanhome.fr

#### Prothésiste opulaire

Estelle LEFRANÇOIS • 95, Grande rue

☎️ 06 68 65 60 27 📱 estelleonglesfee

#### Soutien scolaire - Assistance administrative

Patrick LEWILLE • 12 bis, rue de Seine

☎️ 06 71 81 56 67 ✉️ sap27950@orange.fr

#### Transport de personnes | *Berline - Limousine*

Christophe AUGER • 50, Grande rue

☎️ 06 34 14 38 27 ✉️ auger-limousines@orange.fr

📱 auger-limousines.com 📱 augerlimousines

**Conditions de parution dans la rubrique A VOTRE SERVICE** • Exercer une activité professionnelle ou associative domiciliée sur la commune de Port-Mort. Les associations domiciliées hors commune mais exerçant une activité régulière en accord avec la municipalité sont également autorisées à parution.

• Présenter une preuve officielle de cette activité (Kbis, attestation de la Chambre des Métiers, de l'URSSAF, etc.) en mairie.

## LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES

### Locations Courte Durée

- Sophie DE GRAVE | 104, Grande rue  
 ▶▶▶▶ Maison mitoyenne 72m<sup>2</sup> avec jardin  
 ☎ 06 11 80 34 14  
 ✉ sophiedegrave@outlook.fr
- Monique GUTKNECHT | HG2M | 59, Grande rue  
 ▶▶▶▶ x 2 | Parc de sculptures  
 ☎ 06 16 75 72 63  
 ✉ contact@hg2m.fr ✉ www.hg2m.fr
- Michel & Évelyne LUCET | 118, Grande Rue  
 ▶▶▶▶ Gîtes de France #880  
 ☎ 02 77 02 02 52 | 06 16 61 01 13  
 ✉ michel.lucet@sfr.fr

### Chambre d'hôtes

- Gérard & Jacqueline TILLET Les Chardonnerets  
 11, rue des Loges  
 ▶▶ x 2  
 ☎ 02 32 52 71 15 | 06 13 54 48 91  
 ✉ gerardtillet@aol.com ✉ www.les-chardonnerets.com

## VÉTÉRINAIRE

Olivier COIFFIER • 1, rue Haguerie  
 ☎ 02 32 69 12 56 ✉ vetportmort@hotmail.com  
 Sur rendez-vous | 9h - 11h45 | 14h - 18h45  
 Samedi 10h - 14h | Fermé le Mardi

## → UTILES

- ASCA | Association pour la Stérilisation des Chats Andelysiens ☎ 06 60 89 21 80 ✉ ASCALesAndelys
- EAU Raccordement | SNA  
 N°Vert ☎ 0 800 877 915 | ✉ eauenligne.sna27.fr
- ÉLECTRICITÉ | Branchement | EDF Évreux  
 ☎ 09 69 32 15 15
- CPAM | Caisse Primaire d'Assurance Maladie ☎ 36 46
- PÔLE EMPLOI ☎ 39 49
- SOS Abeilles Marie Thériau | Port-Mort ☎ 06 26 84 78 62
- Frelon asiatique Lutte collective départementale  
 ☎ 02 77 64 54 27 ✉ www.frelonasiatique27.fr  
 ↘ Liste des intervenants agréés sur le site - aide de 30% déductible à la facture.
- SPANC | Service Public d'Assainissement Non Collectif  
 ☎ 02 32 71 25 20 ✉ www.sna.fr
- SyGOM | Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères  
 ☎ 02 32 54 47 64 ✉ www.sygom.fr
- TÉLÉPHONE | Branchement | Orange ☎ 39 00
- VNF | Voies Navigables de France | Gaillon  
 ☎ 02 32 53 91 83

## → URGENCES 24H/24 7J/7

- 112 Toutes urgences (prioritaire à partir d'un mobile)
- 114 Urgences par SMS (malentendants, aphasiques)
- 15 SAMU
- 17 Gendarmerie | Les Andelys ☎ 02 32 54 03 17
- 18 Pompiers
- Enfance en danger ☎ 119
- Violences femmes info ☎ 39 19
- Médecin de garde ☎ 116 117  
 ▶ après 20h + samedis, dimanches et jours fériés
- Pharmacie de garde ☎ 32 37 (Audiotel 0,35 €/min)
- Centre Hospitalier Eure-Seine  
 Vernon ☎ 02 32 71 66 00 | Évreux ☎ 02 32 33 80 00
- Eau SNA ☎ 02 32 53 50 03
- Électricité Enedis ☎ 09 72 67 50 27
- Gaz GrDF ☎ 0 800 47 33 33
- SNCF ☎ 31 17
- Téléphone Orange | Dommage réseau > par Internet uniquement ✉ dommages-reseaux.orange.fr

## Mairie

87, Grande rue  
 ☎ 02 32 52 61 46  
 ✉ mairie@port-mort.com ✉ www.port-mort.com  
**Horaires d'ouverture au public :**  
 Lundi : 15h - 17h  
 Mercredi : 10h - 12h  
 Samedi : 9h - 11h30

### EN CAS D'URGENCE

☎ 07 68 97 24 53

## S.N.A.

### Seine Normandie Agglomération

12, rue de la Mare à Jouy | 27120 DOUAINS  
 ☎ 02 32 53 50 03  
 ✉ contact@sna.fr ✉ www.sna.fr  
 f SNAggl

### Horaires d'ouverture :

Lundi > Vendredi 8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

## Centre de Tri Postal

En cas de fermeture du Relais Poste du Café de la Mairie les objets avisés pourront être retirés dès le jour même à partir de 14h.

9, rue Lavoisier (à côté d'ALDI) 27600 AUBEVOYE  
 ☎ 02 76 76 00 10

### Horaires d'ouverture :

Lundi > Vendredi : 8h30 - 10h15 | 13h30 - 17h30  
 Samedi : 8h30 - 12h30

## Déchets verts

par Arrêté préfectoral du 16 novembre 2020

**LE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS est désormais INTERDIT TOUTE L'ANNÉE.**

Dérogations éventuelles sur demande auprès de la Préfecture.

## Collecte déchets ménagers & recyclables

Déchets ménagers :

**JEUDI MATIN**

Recyclables :

**JEUDI APRÈS-MIDI 1 semaine sur 2**

Sortir les conteneurs le **MERCREDI SOIR**

En cas de jour férié **avant le jeudi ou le jeudi même**, la collecte est décalée au **vendredi**.

## Déchèterie

Rue du Chesnay (D3) direction Guitry  
 27510 VEXIN-SUR-EPTE (TOURNY)  
**FERMÉ LE JEUDI** | ☎ 02 32 53 50 03

☎ **HIVER** du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Lundi - Vendredi | 13h-16h45  
 Mardi - Mercredi - Samedi | 9h-11h45 • 13h-16h45

☎ **ÉTÉ** du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Lundi - Vendredi | 14h-17h45  
 Mardi - Mercredi - Samedi | 9h-11h45 • 14h-17h45

### Vignette d'accès

Faire une demande auprès du **SyGOM** en ligne :

<https://sygom.horanet.com/>

ou par téléphone : **02 32 54 47 64**

## Info Bruits

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2014.

LES BRUITS MOMENTANÉS DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE sont encadrés par des heures où ils peuvent être effectués.

### Particuliers

**LUNDI > VENDREDI**

8h30 - 12h | 14h - 19h30

**SAMEDI**

9h - 12h | 15h - 19h

**DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS**

10h - 12h

### Professionnels

**LUNDI > SAMEDI** | 7h - 20h

207



TOURNY • LES ANDELYS • GAILLON • VERNON

Horaires 1<sup>er</sup> septembre 2022 > 31 août 2023

GAILLON • VERNON

Jours de fonctionnement	Lu-Sa
Période de validité	TA
GAILLON / Lycée A. Malraux	06:37 12:19 17:47
AUBEVOYE / Av. de l'Europe	06:43 12:26 17:57
PORT-MORT :	
• Vieille côte	06:51 12:32 18:03
• Mairie	06:52 12:33 18:06
• Ancienne mare	06:53 12:34 18:07
• La ferme	06:54 12:35 18:08
VERNON / Gare Routière	07:10 12:50 18:25

VERNON • GAILLON

Jours de fonctionnement	Lu-Ve	Lu-Sa
Période de validité	PS	TA
VERNON / Gare Routière	06:30 07:15	15:40* 18:30
PORT-MORT :		
• La ferme	07:27 08:32	15:52 18:46
• Ancienne mare	07:28 08:33	15:53 18:47
• Mairie	07:29 08:34	15:54 18:48
• Vieille côte	07:30 08:35	15:55 18:49
AUBEVOYE / Av. de l'Europe	-	08:40 16:02 18:57
GAILLON / Lycée A. Malraux	07:45 08:43	16:07 19:02

Ne circule pas les dimanches et jours fériés.

Légende : PS : Période scolaire TA : Toute l'année

\* : Ne circule pas au mois d'août.

### Vacances scolaires

Toussaint > 23/10/2022 au 06/11/2022

Noël > 18/12/2022 au 02/01/2023

Hiver > 12/02/2023 au 26/02/2023

Printemps > 16/04/2023 au 30/04/2023

Pont de l'Ascension > vendredi 19 et samedi 20 mai 2023

Début vacances d'été > 08/07/2023

### Titre de transport

À l'unité : 2 € | Carte 10 trajets : 12 €

Enfant accompagné -10 ans : 1 € | -4 ans : gratuit

Abonnement mensuel : 40 € | -26 ans : 15 €

Abonnement trimestriel : 100 € | -26 ans : 45 €

Contact 02 22 55 00 10 | nomad-car@normandie.fr



Téléchargez  
**CentoLive**

L'appli gratuite de Centaure Systems pour suivre, le contenu du panneau électronique d'information municipale et recevoir des notifications en temps réel (Android / iOS)

CONSEIL MUNICIPAL | Maire Gilles AULOY | Adjoints : 1- Rodolphe DELAMOTTE 2- Évelyne LUCET 3- Gérard MOREAU 4- François LEHALLEUR

Conseillers Ghyslaine AUDREN - Monique CHOMIENNE - Pascale LACHINE - Isabelle LAHAYE - Daniel LEMARDELEY - Michaël LESUEUR - Séverine MARTIN

- Philippe PLÉ - Jean-Michel VUILLAUME - Élise WATEL PERSONNEL COMMUNAL | Secrétariat de mairie Édith DELAPLACE | Espaces

verts Patricia CLERFEUILLE - Laura FOULON | Ménage locaux Léa BOURSIER | Périscolaire > Restaurant Séverine ALLAMANCHE - Léa BOURSIER - Laura

FOULON > Garderie Séverine ALLAMANCHE - Graziella ROGER > ATSEM Graziella ROGER | Communication - Internet Alain CLERFEUILLE

MENTIONS LÉGALES | Périodique communal trimestriel rédigé et édité par la commune de Port-Mort (27-Eure) Directeur de Publication Gilles AULOY

Vice-président commission communication Ghyslaine AUDREN Membres Rodolphe DELAMOTTE - Pascale LACHINE - Daniel LEMARDELEY - Évelyne LUCET

Comité consultatif Guillemette ALQUIER - Alain CLERFEUILLE Maquette Alain CLERFEUILLE Parution Trimestrielle Tirage 500 exemplaires

Impression Graphy (69) Courriel journal@port-mort.com | Internet www.port-mort.com | facebook Mairie-de-Port-Mort

